

OPENFIELD

REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

N°3 PARTICIPER

SOMMAIRE

Participer

Par Armande JAMMES 1

Jean-Pierre Charbonneau

Par Sylvain Morin 2

Espace Politique

Par Claire Bonnet et Violaine Mussault, Les Saprophytes 5

Participation en milieu rural

Par Marie Baret-Miramand et Victor Miramand du collectif Un pas de Côté 7

La terre

Par Charline MAIGNAN 10

Maquettes-en-Blavet

Par Sophie ROUX-PAGES 14

Centre Essonne

Par Marion BRUERE 17

La forêt urbaine

Par Guillaume PORTERO 20

L'agriculture comme projet spatial

Par Rémi JANIN 24

Kyoto

Par Masato Fujisaki 28

Participer

Les élections municipales approchant, la démocratie participative a le vent en poupe. Censée placer l'usager, le résident, le commerçant, l'association à la base et au cœur du projet politique, elle prône le « faire avec » pour un « faire mieux ». Ainsi informer, concerter, coproduire... sont autant d'actions qui, chacune à leur niveau, impliquent de plus ou moins loin l'habitant dans l'écriture d'un projet politique. Il en va parfois de même avec le projet de territoire, le projet urbain ou le projet de paysage.

Par Armande JAMMES 30 JANVIER 2014

Dans ce troisième numéro d'Openfield, la question du participatif a été posée. D'une part parce que la démarche nécessite certainement d'être abordée avec un minimum de recul tant elle devient désormais récurrente dans nombre de nouvelles commandes. D'autre part parce que derrière l'affichage, il est utile de décrypter les démarches, les outils, les acteurs impliqués, et l'impact généré sur le processus de projet. Quelle place prend alors le concepteur dans le participatif ? Quelles relations se mettent en place entre le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et l'usager ? Quels bénéfices et quelles limites de telles démarches produisent-elles sur le projet de paysage ?

Jean-Pierre Charbonneau, urbaniste et consultant en politiques urbaines et culturelles, nous livre à travers un entretien sa vision des démarches participatives dans l'élaboration des projets urbains. En parallèle on peut lire le point de vue politique et militant de deux jeunes conceptrices, Claire Bonnet, architecte, et Violaine Mussault, paysagiste, appartenant toutes deux au collectif "Les Saprophytes" qui oeuvre sur des processus de construction collective de la ville. Dans un autre contexte, plus rural cette fois-ci, Marie Baret-Miramand et Victor Miramand, du collectif "Un pas de côté" nous font part de leurs expériences concrètes d'implication des habitants dans l'élaboration de projets.

Accompagnant ce dossier, ce troisième numéro s'ouvre aussi à la présentation de travaux de jeunes diplômées. Charline Maignan, paysagiste récemment diplômée de l'Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Lille, nous livre les réflexions qui ont découlées de son travail de fin d'études consacré aux paysages de la Beauce. Sophie Roux-Pagès, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, explore à travers son travail l'outil maquette comme outil de partage et de construction du paysage. Enfin, Marion Bruère, également diplômée de l'Ecole de Versailles, nous dévoile un projet de fin d'étude consacré aux terres agricoles de l'Essonne.

Les derniers articles qui composent ce numéro sont ceux de Guillaume Portero, ingénieur en techniques horticoles et forestières diplômé de l'INHP d'Angers, qui aborde une nouvelle manière de penser et concevoir les forêts urbaines, de

Rémi Janin sur la question de l'agriculture comme projet spatial, et enfin de Masato Fujisaki qui nous invite à découvrir Kyoto au travers d'une sélection de croquis.

Revue Openfield



POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Armande JAMMES, *Participer*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/openfield-n3-edito/>

Jean-Pierre Charbonneau

Jean-Pierre Charbonneau est urbaniste, consultant en politiques urbaines ou culturelles. Il a été nommé pour le Grand Prix de l'Urbanisme en 2002. Il a notamment participé à l'émergence d'une véritable démocratie locale dans le projet urbain de la ville de Saint-Denis depuis le début des années 2000.

Par Sylvain Morin 30 JANVIER 2014

Démarche participative et concertation semblent souvent confondues, de quelle manière peut-on selon vous les définir et les distinguer ?

Je trouve moins intéressant d'explorer la différence entre les deux que d'approfondir le rapport que la transformation urbaine d'un territoire peut entretenir avec les publics. Ceux-ci désignent autant les résidents (que l'on nomme du terme trop générique d'habitants) que les commerçants, les salariés, les entreprises, les aidants, les pompiers... tous ceux en fait qui vivent ou exercent à certains moments dans ce territoire. Il y a en effet un enjeu fort à les impliquer le plus possible, en particulier pour que le projet tienne compte des multiples manières dont un lieu vit, des fonctions différentes et parfois contradictoires qu'il doit assurer.

Du coup le terme d'« habitants », un peu mis à toutes les sauces, ne parle que de ceux qui résident, comme s'ils constituaient un corpus homogène et représentaient un intérêt supérieur. Il apparaît donc comme bien restrictif par rapport à la complexité justement de l'activité urbaine.

Impliquer les nombreux acteurs nécessite d'aller en chercher la multiplicité de points de vue et peut passer par des approches diverses. La participation en est une qui consiste à mobiliser de manière plus ou moins importante dans le processus de construction du projet, c'est à dire qu'une place est donnée aux publics dans le diagnostic, les choix, les propositions à chaque étape et dans le contenu final de ce qui est réalisé. Dans ce cas, la maîtrise d'ouvrage doit construire une méthode précise et efficace pour favoriser les expressions et avoir la capacité à en tirer des leçons. Elles doivent alimenter sa réflexion et le travail du maître d'œuvre qui met son professionnalisme au service d'une traduction pertinente des attentes et doit être un des garants de la qualité du projet final. Les règles et jeux de rôles sont précis et complexes.

La concertation consiste plutôt à donner de l'information sur des études, un travail en cours et à interroger, solliciter des avis qui nourriront la suite du travail professionnel. Elle se fonde d'abord sur la compétence de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre qui mettent en discussion leur production, tant au niveau de l'analyse d'un site et de ce qui devrait y être fait, que sur les propositions à chaque étape d'avant projet ou de projet.

Ces deux termes généraux cachent en fait une grande diver-

sité de façons d'impliquer les publics et qui dépendent des contextes, des dynamiques d'acteurs, des volontés politiques, de la maturité des maîtrises d'ouvrage, des attentes ou revendications de groupes constitués... et appliquer des recettes est moins intéressant que de chaque fois concevoir un dispositif adapté : on ne lancera pas une participation soutenue par exemple si la maîtrise d'ouvrage est faible.

Depuis quelques années, de nombreux jeunes collectifs regroupant notamment des paysagistes, des architectes, des urbanistes ou encore des artistes s'emparent de ces questions. Y voyez-vous un effet de mode ou un nouveau paradigme ?

Il y a toujours un danger à penser que les démarches sont nouvelles parce que l'on ne connaît pas ce qui existe déjà. Dans les politiques de rénovation des quartiers de grands ensembles conduites depuis plus de 20 ans, de telles pratiques sont souvent et depuis longtemps mises en œuvre. Le succès des projets réalisés peut être inégal (comme toute action urbaine) et n'a pas résolu certains problèmes sociaux ou par exemple économiques. Mais cela ne signifie pas que l'on n'a pas avancé : il est judicieux de connaître déjà ce qui s'est fait, ce qui marche, les limites...

D'autre part le terme de *nouveau paradigme* est là encore général. Développer les pratiques d'implication des publics doit simplement faire partie de notre métier car c'est, sous certaines conditions dont nous reparlerons plus loin, une des clés de la qualité et de la pertinence de la transformation, permettant d'ancrer le projet dans la réalité du contexte et sa complexité, et non plaquant une image simplifiée ou esthétisante sur un territoire.

Mais il y a danger à l'inverse de penser que l'on peut en faire l'objectif ultime, qui se substitue au passage à l'acte. Ce qui doit nous guider est bien d'améliorer des territoires porteurs parfois de pathologies ou de difficultés lourdes, et pour cela, concerter ne suffit pas. On entend souvent dire que « l'habitant est au cœur du dispositif ». Cela peut se révéler un slogan assez creux si l'on n'est pas capable de transformer en actes la dynamique créée par la mobilisation et les désillusions ne sont malheureusement pas rares.

Du politique, du concepteur ou de l'habitant, à votre avis qui est le plus à même de lancer ce type de projets ?

Il n'y a pas de règles mais des contextes différents en chaque lieu. Parfois les élus eux-mêmes font de ce sujet un des fondamentaux de leur politique et doivent organiser les processus d'étude en fonction de cela. Mais il faut faire attention à ce que l'administration qui devra conduire de telles démarches en soit vraiment capable. Dans des collectivités aguerries, les responsables de projets maîtres d'ouvrage les intègrent souvent de manière plus ou moins approfondie. Il est cependant recommandé de ne pas les complexifier trop dès le départ et chaque fois de les construire en fonction du contexte des demandes, des dynamiques ou des compétences mobilisables. Dans d'autre cas, c'est l'activisme d'associations qui incite à ce que de telles pratiques soient construites. Elles obligent là encore la maîtrise d'ouvrage à s'organiser, celle-ci pouvant faire appel si besoin à des prestataires extérieurs apportant leur savoir en animation ou participation. Il faut cependant être attentifs au fait que l'objectif final est bien de faire projet et de transformer, pas de faire de la concertation pour elle-même.

Ce danger peut-être dépassé si un concepteur est là pour exercer son métier et peu à peu faire avancer vers des réalisations. Il se trouve néanmoins dans une position difficile, jouant le rôle de maître d'œuvre et de maître d'ouvrage, ce qui n'est guère enviable, lui faisant prendre tous les rôles au lieu d'être seulement un acteur au service du processus.

Dans l'espace public, le paysagiste maître d'oeuvre intervient souvent et de manière classique dans un cadre déjà défini par un programme et un budget. A ce stade, il est souvent demandé par la maîtrise d'ouvrage d'aborder la concertation ou la participation des habitants sous la forme d'ateliers ou de réunions publiques. N'est-ce pas trop tard et contre-productif ? Quelle sont pour vous les meilleurs moments pour entamer une réelle démarche participative ou de concertation, et quelle place doit-elle prendre dans le processus du projet ?

Une telle démarche peut prendre toutes les formes et se situer à tout moment pourvu qu'elle soit adaptée. Au départ l'on peut par exemple solliciter des points de vue multiples qui nourriront l'élaboration du programme, constituant un regard à ajouter à ceux par exemple des élus, des techniciens, des société de transports, des commerçants... On peut au contraire engager les échanges après un premier travail d'investigation réalisé par le maître d'ouvrage avec l'aide ou non d'un concepteur et qui donne une proposition de diagnostic et les évolutions possibles. Le public alors peut débattre à partir d'illustrations qui facilitent l'expression.

Dans chaque cas en revanche il faut dire ce qui est de l'information et ce qui n'est pas encore décidé, faire l'effort de montrer des documents lisibles par chacun afin que la discussion puisse vraiment avoir lieu, rappeler au bout du compte comment se prendra la décision et par qui, essayer d'aller chercher des publics qui d'ordinaire ne participent pas... En fait un certain nombre de pratiques qui rendent la participation productive et n'aboutissent pas à l'incompréhension ou la déception.

En général, un projet peut être un support de dynamisme de la démocratie locale. Mais il n'y a pas de limite aux initiatives allant dans ce sens si l'on est capable de la mettre au service

de la transformation. Mettre en lien actions culturelles et actions urbaines ou imaginer des événements anticipant ce qui va advenir peut être tout à fait fécond.

Nombre de projets participatifs se construisent dans l'instant. Qu'en pensez-vous ? Connaissez-vous des exemples qui s'inscrivent dans la durée ?

Séparons ce qui est une action éphémère destinée à faire bouger un lieu ou une politique et peut être conduit par tout groupe sans imprimatur publique, de ce qui est de l'ordre de la responsabilité des collectivités et constitue un des éléments, une des étapes du processus de transformation urbaine et de vie sociale et politique.

La démarche participative doit être poursuivie tout le long du projet. Il est même important de l'anticiper et de créer un projet de concertation chaque fois adapté, qui s'inscrit dans le planning de l'opération et nourrit réflexions et décisions en continu.

Trop souvent la volonté sincère au début se heurte au manque de lien entre la conduite du projet et le dispositif de concertation. Ils fonctionnent alors en parallèle quand ils ne se contredisent pas. C'est bien de la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage que de faire qu'ils s'accompagnent l'un l'autre.

La gestion de consensus ne fait a priori pas projet. Quelle serait selon vous la bonne méthode afin d'éviter le risque de démagogie ?

Les rôles de chacun doivent être clairs.

On interroge des groupes sociaux afin de recueillir leurs points de vue. Il sont légitimes et à mettre à disposition des maîtres d'ouvrage et concepteurs comme un des éclairages. Ils peuvent d'ailleurs être tout à fait contradictoires. En revanche la conception est de la responsabilité du maître d'œuvre qui en possède la compétence. Trop de réalisations ont été faites « par les habitants » et se révèlent bien désolantes quelques mois après si la compétence du professionnel ne s'est pas exercée. L'aménagement d'espaces publics, l'architecture, le paysage sont des disciplines complexes qui nécessitent des savoirs, même s'ils demandent aussi de l'écoute.

La conduite de projet est le rôle de la maîtrise d'ouvrage : il organise les plannings, gère les budgets, mène les procédures administratives, organise la concertation, est l'interlocuteur de l'architecte...

La décision appartient au politique qui a mandat démocratique pour donner des orientations (éclairées par les points de vue et les étapes des études et projets) et arbitrer entre les intérêts différents, les logiques contradictoire : l'automobiliste et le piéton, le résident qui se couche tôt et le jeune qui a envie d'une vie nocturne, le gestionnaire des transports publics et le cycliste, le commerçant et le flâneur...

S'il y a une confusion entre tous ces rôles, on aboutit à de la désillusion, de l'incapacité à agir, voire à la production de projets trop souvent de médiocre qualité.



L'AUTEUR

Sylvain Morin

Sylvain Morin est paysagiste, ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, et co-fondateur de l'Atelier Altern, agence de paysage qu'il dirige avec Aurélien Zoia depuis 2008. Il est également enseignant M.A. associé à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. Il vit à Pantin, et partage son activité entre la région parisienne et le Nord-Pas-de-Calais.

Il enseigne à l'Ecole du Paysage de Blois et est également investi dans un travail engagé au sein de la Fédération Française du Paysage, dont il est administrateur depuis 2012, et secrétaire de la région Ile-de-France depuis 2011.

www.atelieraltern.com

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre Charbonneau est urbaniste, consultant en politiques urbaines ou culturelles. Il a été nommé pour le Grand Prix de l'Urbanisme en 2002.

www.jpcharbonneau-urbaniste.com

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sylvain Morin, *Jean-Pierre Charbonneau*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/jean-pierre-charbonneau/>

Espace Politique

Comment construit-on un territoire et comment la manière de le construire influence-t-elle son appropriation, l'intensité de sa vie, les liens humains qui s'y créent et la place que chacun peut y trouver ?

Par Claire Bonnet et Violaine Mussault, Les Saprophytes

30 JANVIER 2014

Sur notre métier...

En tant que concepteurs, urbanistes, paysagistes, architectes, nous avons la responsabilité de concevoir des espaces de vie, de rencontres, d'échanges. Notre métier nous permet de façonner le paysage de la société dans laquelle nous vivons.

Aujourd'hui, l'impérative participation des habitants à la fabrique de leur ville est actée, écrite dans des textes de lois. Mais quelle en est la réalité?

Parallèlement, émerge peu à peu une critique de l'exercice traditionnel de la profession d'architecte en tant qu'expertise corporatiste, diffusée du haut vers le bas et déconnectée des pratiques et des besoins des populations.

Depuis plusieurs années, en France et en Europe, des groupes d'architectes, paysagistes, graphistes... développent des actions, micro-interventions urbaines pour tenter de développer de nouveaux outils de construction et de réflexion sur la ville, plus inclusifs, démocratiques, économes, stratégiques, plus ancrés dans les réalités quotidiennes. A travers l'action directe, sur l'espace public, ces concepteurs viennent à la rencontre des usagers, habitants, mais aussi des élus et techniciens, et créent le débat.

Ce qui anime ce besoin aujourd'hui dans les villes, c'est de créer du collectif, retrouver une dimension collective, vivante et partagée dans la création de la Ville. Retrouver un sens au mot "espace public", un sens politique.

Jeunes professionnels, nous sommes quelques-uns à nous poser la question de savoir comment aujourd'hui nous pouvons davantage nous mettre au service de nos concitoyens, comment, avec nos propres outils, nous pouvons contribuer à une construction collective de la Ville.

Se pose la question de savoir comment nous, architectes ou paysagistes nous pouvons ainsi renouveler notre pratique tout en revendiquant notre appartenance à notre métier. Nous souhaitons nous positionner comme des initiateurs, et facilitateurs d'une participation des habitants à la vie de la société, mettant à leur disposition des outils pour agir, penser, ou fabriquer...

Il s'agit en ce sens de concevoir notre travail et notre démarche comme une action d'éducation populaire au sens

qu'elle cherche à mettre à disposition des citoyens des outils et des ressources pour avoir prise sur le monde qui les entoure, la ville, nos lieux de vie...

Concevoir notre travail comme capable de générer un processus d'émancipation, capable de proposer des conditions d'émergence physique à des désirs collectifs.

C'est également réfuter un rôle d'expert professionnel pour au contraire défendre une expertise "habitante" partagée, sur la question des usages et des pratiques de la Ville.

Cette expertise d'usage est capable de faire émerger une intelligence ancrée dans la vie micro-locale et de constituer une nouvelle forme de gouvernance des projets urbains.

Cette posture implique de considérer que notre travail est sans doute plus particulièrement nécessaire là où les territoires sont en déshérence, en décroissance, là où les problèmes sociaux et économiques sont les plus forts et que les politiques traditionnelles d'aménagement ne peuvent suffir, là où la Ville est souffrante.

En militant pour une pratique micro-locale, nous pensons alors que cet "architecte" doit agir à l'épicentre de la crise, en proposant les moyens d'une résilience aux habitants, c'est à dire les moyens d'une prise de pouvoir collective sur leur cadre de vie, les moyens d'une résistance à la dégradation de leur environnement.

Faire stratégie de partage de l'expertise et de capacitation citoyenne

Il s'agit de construire une dimension citoyenne et humaniste de la construction de la ville, pas comme un substitut aux politiques publiques, mais davantage comme un niveau supplémentaire mais nécessaire de ces politiques. C'est à la fois parvenir à une analyse partagée d'un territoire pour en saisir les subtilités, en faire émerger les spécificités et potentiels, et donner à chacun conscience de sa capacité à devenir penseur et acteur de son environnement. Oui mais comment partager avec le plus grand nombre, donner la parole à ceux qui ne la prennent pas forcément ? et comment devient-on acteur?

valorisation individuelle et collective

Par l'action concrète, il s'agit de faire prendre conscience à chacun de sa capacité individuelle à avoir une influence sur sa vi[ll]e, à la fois par l'acquisition de savoir-faire et par la

mise en valeur des spécificités de chacun : dans un chantier collectif, la multitude des tâches à accomplir donne la possibilité de valoriser les individus, hors du schéma habituel valorisant d'abord l'intellect.

Dans le faire ensemble, l'échange de savoir faire, la transmission, se créent la rencontre, la mise en réseau des initiatives locales pour devenir forces d'action et de proposition à l'échelle locale. Au sein du groupe, chaque individu peut-être valorisé dans son aptitude à construire, à amener sa contribution à une action collective et par là prendre conscience d'une implication possible dans un projet plus vaste que son espace privé.

Ce processus d'action et de pensée concrète sort du temps politique long et du champ des spécialistes pour ouvrir des possibles partant des potentialités locales.

vers une vision politique de la ville

C'est à travers le FAIRE que nous expérimentons les outils de cette "capacitation citoyenne". Autour d'actions concrètes touchant directement à la vie d'un quartier – échanges de savoir-faire, transformation temporaire ou pérenne d'un espace repéré comme problématique, mise en valeur d'un élément d'architecture, de paysage... – il s'agit de rendre accessible l'analyse de territoire avec des outils nouveaux. C'est dans l'action, symbolique ou exemplaire que chacun va peu à peu saisir les différentes dimensions des projets de ville, les enjeux des aménagements, les problématiques que rencontrent les élus, les techniciens.

Entre les perceptions quotidiennes d'habitants, les enjeux politiques, les contraintes techniques, l'architecte est le vecteur de transversalité, capable de transmettre les clefs de ces différentes dimensions. Autour d'une action, la prise de parole devient plus naturelle, moins codée ou réservée à certains, à travers la construction progressive d'une analyse, elle prend une valeur et de la profondeur, sort des idées pré-conçues. Intégrée dans un groupe, elle se détache de l'intérêt individuel pour aller vers le bien commun.

A travers ces processus actifs se dessine une manière de mener des projets construits à partir d'une échelle citoyenne.

Mais cela nécessite une réelle formation des habitants pour accéder à une vision politique, collective de leur vie, de leur quartier. Ceci nous rappelle à la dimension fondamentalement politique de l'aménagement : on ne construit pas seulement des espaces, mais bien un projet global de société.



L'AUTEUR

Claire Bonnet et Violaine Mussault, Les Saprophytes

Claire Bonnet est architecte urbaniste et Violaine Mussault paysagiste. Elles font parties du collectif les Saprophytes créée en 2007 à Lille. Ce collectif est pluridisciplinaire et développe une réflexion active et expérimentale sur la place et l'implication de l'Homme dans son milieu.
Site internet : www.les-saprophytes.org

BIBLIOGRAPHIE

Capacitation citoyenne, Pour faire société on est capables de tout, Couleur livres 2013
Collectif, Handmade urbanism, Jovis 2013
Patrick Bouchain, Construire autrement, Acte Sud 2006
Yona Friedman, Utopies réalisables, ré-édition L'éclat 2000

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Claire Bonnet et Violaine Mussault, Les Saprophytes, *Espace Politique*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/espace-politique/>

Participation en milieu rural

Peut-on impliquer la population dans l'aménagement des espaces publics ?

« Bien évidemment, oui »

« Peut-être que non »

« Enfin ça dépend... »

**Par Marie Baret-Miramand et Victor Miramand
du collectif Un pas de Côté**

30 JANVIER
2014

Il ne faudrait peut-être pas se poser la question et partir du fondement simple que la population doit pouvoir participer d'une manière ou d'une autre à l'aménagement des espaces publics. D'une manière ou d'une autre cela veut dire qu'à chaque projet, la manière, le moment, et le degré d'implication est différent et ce en fonction de nombreux paramètres.

Pour cela il y a des préalables, des questions à se poser, des attitudes à modifier, des contextes particuliers à créer... Le projet partagé est à chaque fois une aventure et redistribue les cartes du jeu. Celles des acteurs, des techniques de représentation, de la façon de parler, de la façon d'envisager le projet... En somme, elle positionne le paysagiste dans la posture qu'il devrait toujours avoir : celle d'un professionnel à l'écoute. Faut-il dire médiateur ? Peut-être, dans le sens où le paysagiste (ou l'équipe en charge du projet) devient la seule personne (ou le seul groupe) capable, pendant le temps du projet, de prendre en compte toutes les éléments de connaissance d'un endroit donné pour l'aménager. La connaissance habitante y tient une place primordiale.

Nous n'avons pas de recette toute faite dans ce domaine sur le « comment-faire » mais nous souhaitons partager ici quelques réflexions issues de certaines de nos expériences. En tout état de cause, nous emploierons ici le terme « habitants », probablement trop générique, et derrière lequel il faut plutôt entendre « groupe local » puisqu'il est bien plus juste de parler de groupes lorsqu'il y a implication de populations habitantes.

Les conditions de l'implication

Pour impliquer et mobiliser un ou des groupes de personnes dans le projet, il faut que ce ou ces groupes aient un intérêt direct porté sur le lieu ou qu'ils aient un rapport personnel avec l'espace.

NB : Selon nous il est illusoire de penser que ce lien à l'espace puisse se créer dans le temps du projet.

Si ce lien entre le groupe et l'espace n'existe pas il faut nécessairement identifier un « objet d'affect », ou « un espace de liberté territorial », « un espace de possibles collectifs » qui accroche et qui permette l'implication des usagers dans le projet. Ce dernier étant de plus en plus rare en milieu urbain. Par exemple pour l'aménagement des espaces publics de Vieille-Brioude (43), la vigne a été le moyen d'impliquer

une association locale dans la reconquête des terrasses et la plantation de fruitiers et de vignes. A Bussière-Nouvelle (23), dans le cadre de la programmation de l'aménagement des espaces publics, la reconnaissance du chemin creux du pêcher comme objet d'affect a permis de fédérer les habitants autour de sa réouverture



Défrichage du chemin creux du pêcher à Bussière-Nouvelle

L'immersion dans le lieu pour une connaissance la plus précise

La nécessité de bien connaître et de bien comprendre un lieu est la première étape à la mise en œuvre d'un projet partagé. Cela peut passer par l'immersion, pour être au plus près du lieu et plus près de ses habitants. Cette immersion permet de comprendre et connaître de manière poussée les petits lieux, les petites histoires, les fonctionnements, la gestion, les usages, les problèmes rencontrés, les attentes, les représentations de chacun, les éléments de programme... Elle repositionne la connaissance des habitants au centre de la complexité d'un espace ; certains appelant cela la « maîtrise d'usage ». Cela peut passer par l'installation physique sur le lieu comme une résidence paysagère ou la mise en place d'un bureau de campagne. A Bussière-Nouvelle l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est installée une semaine entière sur la commune dans un gîte transformé pour l'occasion en bureau de campagne où chacun était invité à venir discuter de la démarche et apporter ses connaissances. Cette démarche d'immersion vise à essayer d'atteindre une connaissance fine et presque exhaustive de l'espace pour parler de la même chose que les habitants et partager avec eux une sorte d'apparte-

nance au territoire (voire une forme d'attachement).

Le besoin de complicité

L'autre point important pour impliquer les habitants dans l'aménagement des espaces publics est le besoin de créer une complicité entre l'équipe en charge du projet et les habitants. Ce besoin de complicité n'est pas à sous-estimer, bien au contraire. Elle est la clé des débats constructifs nécessaires à l'élaboration d'un projet. Cela passe le plus souvent par de nouvelles formes de rassemblement des groupes de personnes impliqués et le besoin de partager des moments conviviaux avec eux en réinventant la forme de la réunion, le lieu, les tours de parole... Se réunir au dernier café du village plutôt que dans la salle de réunion sous la photo de M. le Président et le buste de Marianne, organiser un couvige / tisane où chacun peut apporter des souvenirs de la commune (photos, plans, livres...), inviter les gens au bureau de campagne, assister à la messe de la Sainte-Madeleine, partager le casse-croûte avec les bénévoles du musée de la vigne... toutes les occasions sont bonnes pour rencontrer les usagers dans un contexte privilégiant la complicité et la convivialité.



Réunion au café du village à Bussière-Nouvelle

L'expérience collective du terrain

La recherche de complicité peut aussi se traduire par des moments d'expérience collective ; la plus essentielle étant sans aucun doute celle du terrain. Il s'agit d'arpenter le ou les sites ensemble, de les décrypter ensemble, de voir les mêmes choses, « d'épuiser » collectivement le lieu, de se poser in situ les mêmes questions. Cette expérience collective du terrain peut prendre différentes formes comme des petits voyages en mini-bus, des randonnées commentées, un rendez-vous matinal pour vivre ensemble le levé de soleil sur un lac... L'objectif est simple, il est de pouvoir prétendre partager une expérience paysagère, ensemble, sur un lieu. Cette expérience devient alors une des références partagées à partir desquelles on peut construire un projet.



Travail de l'esquisse de projet in situ, place de l'église à Bussière-Nouvelle

“Dédramatiser” l'acte d'aménager

Le plus important reste sans doute de dédramatiser l'acte d'aménager en mettant à la portée de la population le temps des premières idées du projet à construire ensemble. L'acte d'aménagement est souvent perçu comme une transformation radicale d'un lieu avec des travaux lourds et coûteux : une affaire de spécialiste. Heureusement, ce n'est pas toujours le cas et l'on pourrait plutôt parler dans certains cas de ménagement de l'espace. La mise en place de petits gestes souvent ordinaires (couper une branche, entretenir un chemin...) qui, mis bout à bout, mettent en valeur un lieu ou règlent des problèmes de fonctionnement, devient incontournable dans la mise en œuvre du projet.

Après plusieurs expériences, cela réinterroge clairement les outils de représentation classique. Les plans, par exemple, ne sont pas toujours appropriés pour impliquer les habitants dans la formalisation du projet, et ce pour plusieurs raisons. La première est que le plan est une représentation de l'espace qui nécessite d'être initié à sa lecture et qui met à distance le concepteur et les usagers : celui qui comprend et celui qui ne comprend pas. Deuxièmement, conséquence directe de la première raison, le plan est sujet à interprétation et crée forcément des conflits à partir des représentations divergentes que l'on se fait des propositions d'aménagement. Pour finir, le plan ne permet en aucun cas d'appréhender physiquement l'espace et encore moins collectivement.

La meilleure des solutions est de confronter les idées à la réalité de l'espace. Il est simple dans certains cas de tester in situ les propositions d'aménagement avec les habitants en les matérialisant (avec des piquets, de la peinture, de la rubalise, par exemple) ou en fabriquant des prototypes à l'échelle 1. Par expérience, il est difficile de partager l'idée de déplacer un monument aux morts avec les élus d'un conseil municipal en salle de réunion, mais cela apparaît comme une évidence le lendemain matin avec les habitants devant l'objet commémoratif.

Il est alors nécessaire d'apporter de nouvelles idées qui renouvellent les outils classiques de représentations et qui permettent aux habitants de s'approprier l'étape des intentions et d'esquisse de projet.

Allier propositions et appropriations possibles

Définir avec les habitants la vocation des espaces et imaginer ce qui s'y passera demain, est une autre manière d'impliquer la population dans les choix d'aménagement.

Si le projet s'attache à répondre à des dysfonctionnements et/ou des besoins et usages identifiés, il est facile pour les habitants et le paysagiste d'apporter des réponses en ces termes. Si, à l'inverse, l'espace ne fait l'objet, en apparence, d'aucune attente ou intention spécifiques, il est nécessaire de projeter les habitants dans un avenir possible en les aidant à rêver. Cela fait l'objet la plupart du temps de la fabrication d'images du futur où l'on allie des propositions d'aménagement à un événement particulier comme un festival sur la scène d'un étang, une soirée dansante sur la place de la mairie ou le concours de boules sur la terrasse de l'église. En somme, les aménagements doivent être « bien élevés », comme le précise justement Pierre Mahey – et permettre d'accueillir les usagers et leurs différentes formes d'appropriations possibles, existantes ou à venir.

Laisser une trace

Impliquer la population passe aussi par le faire-ensemble. Toute démarche participative doit laisser la place au concret et à une part de réalisation avec les habitants. Cela peut se traduire par un tout petit acte comme la plantation d'un arbre, la taille d'un rosier, la restauration d'un mur, la fabrication d'un banc ou le balisage d'un itinéraire. Cela peut aussi se traduire par des actions plus importantes comme la réalisation d'un jardin, le défrichage d'un chemin ou la construction d'un ponton. L'important, c'est de faire quelque chose ensemble, avec le groupe, pour laisser des traces, amorcer le projet et concrétiser l'idée du chantier collectif.

Ce dernier temps du projet, le temps de la réalisation est aussi une manière de « faire à façon » et de réaliser des aménagements les plus adaptés possibles. Mettre à disposition des riverains des réserves de pleine terre au devant de chez eux pour planter leurs propres plantes, être à l'écoute d'un autre en ce qui concerne l'emplacement d'un rosier, accepter que des propositions se modifient au gré des rencontres... Simple-ment prendre conscience que l'espace public n'existe pas comme tel, mais qu'il n'existe qu'à travers les multiples formes d'appropriation qu'il autorisera aux habitants. C'est bien là tout l'enjeu de l'implication de groupes locaux dans l'aménagement des espaces publics.

Mais revenons à la question de départ : peut-on impliquer les habitants dans l'aménagement d'espaces publics ? Cette question... pourquoi nous la posons-nous ? Probablement, à cause d'un constat amer qui fait que la participation habitante mais plus largement l'implication des acteurs locaux (dont les habitants font évidemment partie) n'est que rarement au cœur des commandes. Que les temps d'échange entre les équipes de projet et ces acteurs se limitent à quelques vastes réunions que l'on qualifiera pompeusement “de travail” alors qu'elles sont, au mieux, “d'information”. Que la restitution en salle du fameux “rapport de diagnostic” ne sera jamais aussi efficace qu'un diagnostic en marchand ensemble dans les espaces de projet .

Il est, sans aucun doute, du devoir du métier paysagiste de réinterroger systématiquement les commandes dans ce sens. Aussi, si nous revenons à notre interrogation de départ, la réponse est oui... et les objectifs d'une profession comme la notre sont peut-être moins de parler de participation comme un sujet singulier que d'en faire un savoir-faire ordinaire.



L'AUTEUR

Marie Baret-Miramand et Victor Miramand du collectif Un pas de Côté

Marie BARET-MIRAMAND et Victor MIRAMAND sont Paysagistes DPLG. Ils ont fondé ensemble le collectif *Un pas de Côté* au Puy-en-Velay.
Contact : [1pasdecote\(at\)gmail.com](mailto:1pasdecote(at)gmail.com)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Marie Baret-Miramand et Victor Miramand du collectif Un pas de Côté, *Participation en milieu rural*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/peut-on-impliquer-la-population-dans-lamenagement-des-espaces-publics/>

La terre

« C'est un véritable damier maintenant ». On a rien ici. Ça fait bien longtemps qu'on s'est pas soucié du paysage. Ici, on ne se balade pas pour le paysage.»

Ces paroles sont issues des entretiens effectués auprès des agriculteurs et habitants de la plaine beauceronne. Ces mots ont été choisis pour être assez révélateurs de ce qui a motivé mon travail depuis deux ans. Si vous ne connaissez pas la plaine beauceronne, peut-être avez-vous entendu parler des Greniers du monde dont elle fait partie.

Par Charline MAIGNAN 30 JANVIER 2014

Elle est caractérisée par une continuité de paysages ouverts dont les variations (relief, boisement, hydrographie) sont assez subtiles. Dans ce paysage de plaine, la culture des céréales domine sous la forme d'un système agricole d'openfield. Ce système agricole a été un terrain très propice aux vagues productivistes d'après guerre, célébrant l'avènement d'une agriculture intensive et le glissement d'un paysage agricole à un paysage industriel. Aujourd'hui, la Beauce apparaît, dans les médias, pour être un paysage agricole des plus subventionné par la Politique Agricole Commune ou pour ses pratiques agricoles polluantes. Ou peut-être avez-vous déjà emprunté l'A10 reliant Paris à Bordeaux ? Installée entre le bassin parisien et la vallée de la Loire, la plaine Beauceronne est une des séquences paysagères de l'autoroute. A défaut des panoramas sur la plaine, les panneaux résumant très bien le paysage traversé : le blé, les moulins. Au delà d'un système agricole aujourd'hui très controversé, le paysage de la plaine présente assez peu d'aménités. Au fil de mes rencontres et recherches, j'ai constaté que les sentiments d'indifférence, de dégoût, de peur et de rejet sont exprimés majoritairement par une population non agricole ou ne venant pas du « pays ».

Absence de paysage

Pour Arthur Young, « *le fameux pays de Beauce est une continuation de pays plat et désagréable, sans enclos, peu intéressant et même ennuyeux, les traits qui pourroient former un paysage ne sont pas réunis. Ce pays de Beauce a la réputation d'être la crème de l'agriculture française ; le sol est excellent, mais il est mal cultivé.* »⁽²⁾ Quels sont les traits qui pourraient former un paysage ? La Beauce est caractérisée par un sol si plat qu'il semble terrassé, si nu qu'il semble tondu, rasé ou nombre de ses subtilités géographiques échappent à notre regard (système hydrographique souterrain, échelle territoriale de variation du relief). La Beauce s'arrête où commencent les paysages pittoresques ou dignes d'être peints : les collines (Perche), la forêt (Fontainebleau), les vallées (Loire, Essonne). En plaine, le sentiment de plaisir, de « beau » serait-il absent ? Peut-on parler de point de vue, de panorama, de spectacle de la nature, dans une plaine ouverte entièrement cultivée ?



Un agriculteur rencontré sur son exploitation. Il a planté au total près d'1km de haie, ces campagnes de plantations ont commencé en 1997, elles ont été motivé par l'absence de faunes

Paysage traversé

« *C'est une plaine plate et ventée, monotone, triste, difficile de s'y intégrer, y a rien à y faire* »⁽³⁾. Aujourd'hui, cette population non agricole est majoritaire.

Traverser cette plaine ou effectuer ses trajets quotidiens, c'est monter dans un tracteur, un camion, une voiture ou un train. Malgré les qualités cinétiques de ce paysage, dans ces nouveaux moyens de transports, c'est sans doute une motorisation totale et exclusive de la plaine agricole, un des principaux méfaits de l'après guerre. La sous-traitance d'entreprise pour le travail des champs, l'augmentation des agriculteurs « fantômes »⁽⁴⁾, la progression des mouvements pendulaires due aux nouveaux modes de vie des habitants font de la plaine un paysage de passages. Immense, immobile, le paysage Beauceron devient une image, immatériel derrière l'écran d'un pare-brise ou le cadre d'une fenêtre. Qualifiée souvent de « monotone », on peut traverser la plaine en jetant un coup d'oeil et la décrire très rapidement, au point que

l'on peut même s'abstenir de la regarder. La prise de vitesse permise par ces grandes routes droites et plates ne permet pas de prêter attention au paysage de la plaine au point que les agriculteurs peinent, il me semble, à prendre conscience des paysages qu'ils produisent. A l'occasion de la construction de l'Autoroute A19, un agriculteur rencontré découvre le paysage de son exploitation.

« A l'inauguration de l'autoroute, il y a trois ans, j'étais là et elle se voit ma ferme depuis le péage à 2.5km »



Lecture de paysage à Greneville, organisé par la Fabrique du Lieu Laurence Renard – Architecte Paysagiste D.P.L.G. Nicolas Tinet – Urbaniste Atelier en paysage et urbanisme participatif Société Coopérative et Participative

Paysage détruit

On ne peut croire naturel le caractère dénudé de la plaine. Pour La Fontaine, « La Beauce avait jadis des monts en abondance » déplacés pour faciliter la marche des Orléanois. Pour Rabelais, la plaine de la Beauce est recouverte d'une grande forêt fertile balayée par la queue de la jument de Gargantua, elle-même effrayée par les frelons. La campagne beauceronne ne correspond pas à ces paysages de la France rurale, rustiques et traditionnels qui nous rassurent ou inspirent une certaine fierté. On imagine que la campagne beauceronne est issue de ces formes bocagères anciennes qui caractérisent nos campagnes, que ce paysage a été détruit par l'agriculture intensive. Une image qui persiste car le bocage est une forme idéalisée, champêtre de l'agriculture. Il s'agit pourtant d'un système agricole parmi tant d'autres dont on se contente d'en apprécier et d'en consommer les formes sans en approfondir les fondements. Entièrement fabriquée, cette plaine nous fait peur. Le système d'openfield beauceron est assimilé au modèle américain, sorti de terre et exporté au début du XX^{ème} siècle. Dans un contexte de crise environnementale et de retour à la nature, cette fièvre productiviste mondiale est une part de l'histoire que l'on voudrait oublier, une page qui ne se tourne pas facilement.

Les limites

Territoire rural entièrement cultivé, ces accusations sont orientées essentiellement vers l'activité agricole puisqu'elle est

partout, responsable de ce paysage, au coeur des enjeux territoriaux. Le vent qui vous fouette le visage ou envoie le toit de votre maison, l'approvisionnement en eau potable qui se complexifie dans un territoire pourvu d'une importante nappe phréatique, les nuisances liées aux tracteurs et aux camions transporteurs de marchandises, ces accusations sont faites dans le silence, la distance ou le conflit.



Lecture de paysage à Greneville, organisé par la Fabrique du Lieu Laurence Renard – Architecte Paysagiste D.P.L.G. Nicolas Tinet – Urbaniste Atelier en paysage et urbanisme participatif Société Coopérative et Participative

L'immobilisme, un territoire peu remis en question

« C'est un peu ça l'avenir, des grandes exploitations céréalières qui fourniront la grosse artillerie alimentaire et à côté en périphérie des villes t'aura des trucs de proximité un peu locaux. »⁽⁶⁾

Ici, c'est un agriculteur beauceron qui parle mais nombres de mes interlocuteurs ont tenu ce discours. Ce constat est sans suite. Les agriculteurs et en particulier les céréaliers souffrent de la solitude de leur travail, de l'immatérialité de leur production, du manque de reconnaissance de la population riveraine. Il n'y a pas des territoires productifs et de territoires voués aux loisirs, au tourisme. Au XXI^e, tout territoire doit être propre à l'habitation humaine, multi-usage, renouvelable, réversible et doit veiller au maintien, à la qualité de ses ressources, envisager la diversification de ses activités et savoirs-faire pour faire face aux aléas climatiques, naturels, économiques et politiques, etc.⁽⁷⁾

De l'écologie stérile, au déclin de l'activité agricole

Sans langage commun ou partagé, la Beauce est pour les uns une sorte de table rase ou toute intervention est possible, pour d'autres toute intervention est visible de loin. Les paysages beaucerons sont modelés par les politiques agricoles et leur verdissement récent. On observe que ces contraintes environnementales sont une première forme de sensibilisation des agriculteurs à l'environnement (diversification). « C'est fou le nombre de faux bourdon qui sont revenus en laissant cette terre tranquille depuis 3 ans ! J'ai également constaté le retour de perdrix rouge, de lièvre et de mulots » qui les amènent souvent à dialoguer avec d'autres acteurs du territoire.⁽⁸⁾ Pourtant, les Sur-

faces Equivalentes Topographiques (4% SAU) mises en place dans le but de maintenir les particularités topographiques ou éléments pérennes du paysage est problématique en Beauce en l'absence d'éléments remarquables ou de patrimoines paysagers reconnus. Le bilan de la création des mesures environnementales sur les exploitations beauceronnes montre que la jachère, la haie et la bande enherbée intègrent rarement le processus de production. Elles représentent des surfaces improductives ou de nouveaux aménagements mono-fonctionnels !

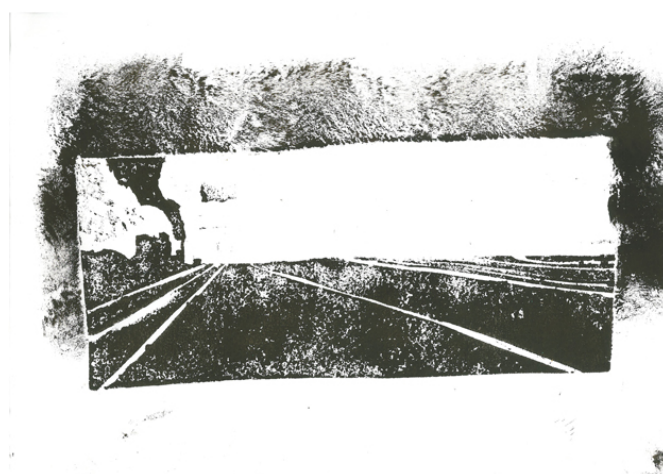
« Cette parcelle m'amène à fréquenter de près les habitants du village, de nouveaux arrivants ont dégradé mes jachères par des jets de pierres en se justifiant : de toute façon, vous ne le cultivez pas. »

La haie « cynégétique » se généralise sous la forme d'un bocage grossier en pointillé alors « qu'il n'y a jamais eu de haies en Beauce ! » A l'horizon 2020, l'augmentation des surfaces règlementaires accordées à l'environnement, sans logique géographique, sans appropriations ou sans usages agricoles est plutôt inquiétante. Uniformisation des paysages agricoles, multifonctionnalité des agriculteurs céréaliers, économie des mesures environnementales, plus qu'un potentiel sous exploité, si les mesures environnementales peuvent servir de levier, doivent-elles vraiment dessiner le paysage beauceron ?

J'ai choisi de regarder la plaine depuis l'activité agricole ou le paysage agricole vécu

Je jette donc, à la volée, quelques petites graines à peine germées. Elles peuvent être aisément complétées par de nombreuses autres recherches pluridisciplinaires menées sur le thème des paysages de grandes cultures aujourd'hui. Pour aller à la rencontre des agriculteurs beaucerons, ces petits paysages isolés, je montrais d'abord patte blanche en dévoilant mon goût pour ce paysage de plaine et mon envie de le propager. Alors, ils se tranquillisaient et m'emmenaient à travers champs... Je parlais de l'histoire de l'openfield sur mon passage. Rappeler son ancienneté, c'est travailler avec ce « terrain plat et découvert » qui ressemblait sensiblement à celui qui se présente à nous aujourd'hui⁽¹⁾. Décrire, raconter, caractériser l'openfield, c'est donner une explication aux formes, pouvoir les questionner à nouveau en envisager les potentiels, les possibles aujourd'hui. Les agriculteurs ont d'ailleurs montré une sensibilité certaine aux cartes ou photographies anciennes, aux tracés et anciennes voies romaines commerçantes traversant la plaine agricole. De même, ils reconnaissent que la mise en place des mesures environnementales est un moyen de valoriser leur image et de rendre visible les changements de pratiques agricoles dans la plaine. Ces éléments de dialogues en plein champ ont été l'amorce de réflexions, d'enthousiasmes et de projets collectifs possibles entre l'espace agricole et le paysage rural. Ce travail a tout juste abouti à une sorte de méthodologie tricotée in situ et permettant d'approcher le projet par le paysage dans la plaine beauceronne. Il a pourtant été intéressant, du point de vue des dialogues établis avec les agriculteurs, qui ont été sans aucun doute le résultat d'une écoute réciproque. J'ai découvert le goût qu'ils ont à faire partager leur travail, la difficulté qu'ils ont parfois à en reconnaître l'intérêt, l'étonne-

ment qu'ils ont eu à m'en voir curieuse au point qu'ils pouvaient en être méfiants. Ce modèle agricole, aux antithèses des attentes et réflexions actuelles, invite à remettre en cause les images fabriquées sur ces territoires de « campagnes. » Les agriculteurs beaucerons amènent à regarder la campagne d'une façon plus moderne et nouvelle, la grande culture comme réalité paysagère de l'agriculture métropolitaine⁽¹⁰⁾. Ce qui apparaît comme des contraintes et impasses sur ce territoire relève de sa pertinence du point de vue du projet. Il nous invite à travailler avec les agriculteurs qui rendent possible et sans qui toute intervention est éphémère, insensée. Il place la productivité aux fondements du projet. Les contraintes invitent le paysage à rentrer dans la matière plutôt que de se poser dessus, à s'immiscer dans le processus productif, à trouver ses failles et enclaves à la culture, à être sensible aux facteurs du changement, aux énergies les plus déguisées pour proposer des stratégies territoriales et paysagères nouvelles et durables.



L'AUTEUR

Charline MAIGNAN

Charline Maignan est paysagiste diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL) en 2013. L'article *La Terre* fait suite à son travail de fin d'études. Elle vit et travaille dans le département de la Creuse.

site internet : www.chemin2traverse.com

BIBLIOGRAPHIE

(1) Charvet Jean Paul. **Les Greniers du monde**. Economica, Economie agricole & agro-alimentaire. 1985

(2) Young Arthur, **Voyage en France pendant les années 1787-1790. Tome premier. Entrepris pour assurer l'état de l'agriculture, des richesses, des ressources et de la prospérité de cette nation**. Paris, 1793

(3) Pichard Guillaume. **Les relations villes-campagnes en Beauce**. Mémoire de recherche de maîtrise (97-98). UFR de géographie et de l'aménagement-Université des sciences et technologies.

(4) "Agriculteurs fantômes" est un terme employé par un agriculteur désignant les agriculteurs vivant à une certaine distance de leur terres,

dont les apparitions et les liens avec les autres agriculteurs sont rares ou inexistantes.

(5) Citation issue d'un entretien avec un agriculteur beauceron ayant bénéficié de la politique du 1% Paysage et Développement à l'occasion de la construction de l'A19.

(6) Citation issue d'un entretien avec un agriculteur beauceron.

(7) Coordonné par Odile Marcel et Baptiste Sanson. **Les paysages de l'après pétrole**. Ritimo. Coll. Passerelle, n°9

(8) Odile Marcel. **Le défi du paysage – Un projet pour l'agriculture**. Champs Vallon ; Les Cahiers de la Compagnie du paysage n°3 ; 2004

(9) Philippe et Marie Christine Marinval, **Au fil du temps en Beauce... « archéologie du canton d'Outarville »**, Toulouse, Éditions Patrimoine Insolite, 2003 (10) Samuel Leturcq. **Territoire du laboureur, territoire du pasteur. Distances et territoires d'une communauté agraire**, Les petits cahiers d'Anatole, n°3, 2001.

Denis Delbaere, **L'homme qui plantait des haies. La création du bocage du XXles par Marcel Jeanson, agriculteur picard**, Jennifer Buyck et al. Cahiers thématiques N°11 , Agriculture métropolitaine/ Métropole agricole. ENSAPL – Maison des sciences et de l'homme ; 2011

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Charline MIGNAN, *La terre*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/la-terre/>

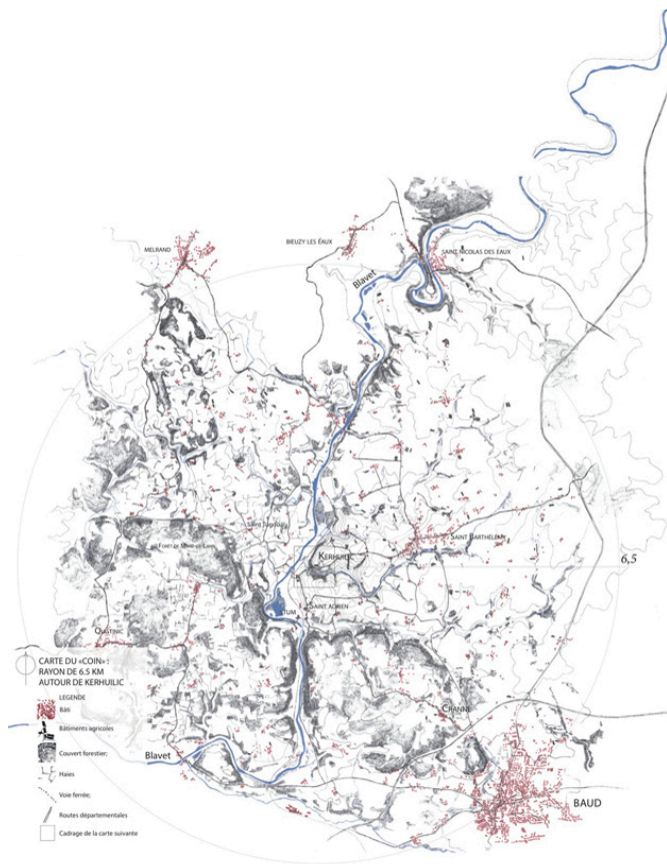
Maquettes-en-Blavet

Paris-Kerhuilic, travelling

De l'un à l'autre il y a 5 heures de route en voiture par l'autoroute. Après Rennes, on continue sur la nationale en direction de Lorient jusqu'à Baud, où l'on sort et quitte la ville en direction de Saint Barthélemy à 7 km de là.

On atteint Kerhuilic « par en dessous ».

Par Sophie ROUX-PAGES 30 JANVIER 2014



du lit majeur du Blavet et ses champs cultivés, on embrasse la colline boisée de Mané-er-Lann de l'autre côté. Un dernier virage à droite nous ramène au creux des bois où l'on est plongé dans le domaine de Kerhuilic, ancienne seigneurie du XVI^e siècle. Les bois longés à gauche dessinent un cordon ceinturant la colline. Le moulin du Talhouët ancien moulin de Kerhuilic ne fait que se souvenir de sa roue et surplombe, depuis, le ruisseau de Kerhuilic. Il nous disperse dans l'effort qui doit être fait pour prendre de l'élan et grimper durement jusqu'à mi-hauteur de la colline où le hameau de Kerhuilic nous accueille.

Kerhuilic, Morbihan, 56. Plan fixe

De vieux corps de bâtiments du XVI^e siècle, des longères, une chapelle à l'abandon, un pavillon des années 60, une ancienne porcherie bourrée d'amiante, des granges.

Des jardins, de beaux vieux chênes, une allée de cupressus bien sombre, des traces de murets bretons, hortensia, cityse, lilas et roses trémières.

Un parisien bricoleur les week-ends, une famille breto-togolaise à l'année, les anglais Pensound en vacances, l'Italie des Narduzzi tous les jeudis, et Didier, à pied qui vient réparer ses machines.

A l'horizon, collines, boisements, colza, maïs et triticales.

Un petit microcosme aux airs de paradis.

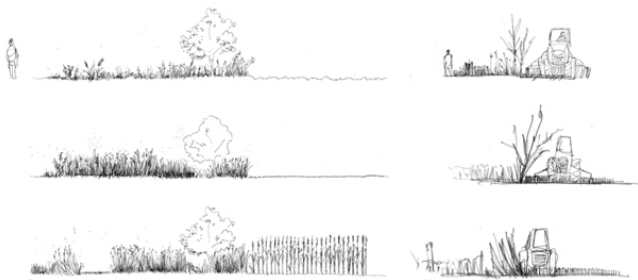
L'été 2012, dans le jardin de mon père, j'ai eu envie de rester à rêver, bercée par la lumière estivale qui illumine les milliers de poussières d'insectes dans l'atmosphère.

Après avoir quitté Baud, la route s'élève et juste après son passage sous la nationale, on tourne à gauche et traverse le long village de Crann, dont le cœur est maintenant décentré dû à l'égrainement de centaines de pavillons le long de la route. Ils nous emmènent dans les bois dans lesquels les hameaux Kertricotte se succèdent sur de nombreux virages de plus en plus serrés. Passé la carrière, on est presque arrivé à la vallée du Blavet qui s'ouvre à gauche en descendant. Le petit village de Saint-Adrien, agrippé à son petit pont est le carrefour des routes entre Baud, Hennebont, Quistinic et Saint Tugdual. Les Anglais y siègent et profitent de la douceur des nuits d'hiver sous les toits de chaume des chaumières restaurées. Remontant le sens du courant au-dessus



Action

Et puis j'ai chuté. Je suis tombée dans le temps. J'y ai découvert, l'été 2012, que des conflits, tensions et rancunes se sont cristallisés sur les droits de propriétés, les limites cadastrales et les façons «d'user» les lieux. Ces crispations ont donné forme aux propriétés, conduisent encore les actions et les relations à l'espace. Alors que les machines sont utilisées de part et d'autre de la limite, les usages et gestions des sols et des plantes sont l'objet d'un combat infini. Tandis que pour l'un, la mécanisation et l'usage d'intrants est signe de destruction de la nature généreuse, la plantation d'arbre est vue par l'autre comme un gâchis sur des surfaces cultivées au rendement précieux. Les coupes ci-dessous illustrent les évolutions de l'usage, entre atteinte physique et affront idéologique.



La découverte progressive de l'envers du décor fantasmé m'a conduite à partir à la recherche du «commun», de ce qui rassemble et pacifie, nourrit et motive la relation à l'autre.

Paradoxe problématique

La formation de l'École Nationale Supérieure du Paysage m'a transmis une culture de l'espace public. Au travers des projets urbains, de la commande publique, un réel engagement s'établit pour trouver ces lieux du «vivre-ensemble», de sociabilité et d'échange. Dans cette campagne rurale (pour peu qu'il existe des campagnes non rurales), l'espace public se résume aux tracés viaires et aux places des bourgs. A cela s'ajoute la solitude, l'isolement progressif, la faible densité, la distance, la résidentialisation annuelle ou secondaire, les fâcheries, le repli dans la cellule familiale, la suprématie de la voiture, le phénomène de néo-ruralité, la dénonciation des activités agricoles comme seules responsables de la destruction d'un «service-nature» offert aux touristes. Derrière ces conflits de voisinages, un combat idéologique plane et divise les habitants d'un même territoire. Le paysage est pourtant la source de ce qui est partagé. Il n'a pas de limites et, au delà de la notion de propriété, offre à tous le cadre dans lequel chacun s'épanouit, oisifs et productifs confondus.

Outils

Pour saisir le paysage vécu par chacun des habitants du hameau et mettre en lumière ce paysage commun qui rassemble, j'ai choisi la marche et la maquette. Je conçois ces deux façons de découvrir le monde comme façons de revendiquer un «droit au temps» qui s'oppose à la course à la montre, à la déterritorialisation, à la fabrication de non-lieux typiques de notre société mondialisée où l'espace n'est qu'un moyen d'accélérer les flux et de simplifier les consciences. J'ai découvert les méthodes technicistes et technocratiques à l'oeuvre dans

l'aménagement du territoire et la politique de la ville en DUT de Gestion Urbaine. ZAC, ZUS, ZUP, CUCS et autres GPV^z, issus d'une pensée moderne et marketing des territoires, découpant en zones et phases les lieux du vivant, n'ont fait que conforter mon envie de valoriser l'expérience empirique, sensible, paysagère et poétique de l'espace.

Enracinement

Lors de mon mémoire de troisième année, j'ai développé un protocole de recherche plastique à partir d'une série de parcours aléatoires sur 5 plages. Il s'agissait d'aller sur le site, de récolter 8 objets déposés par la mer, de les photographier sur fond blanc et d'écrire des textes à partir des photos. Puis, de «refaire» en mémoire le parcours au travers de la fabrication de cartes où les objets ramassés n'étaient que des points de repères du chemin parcouru. Les allers-retours entre site et objet, espace et récit, mémoire et parcours tendaient à la construction d'espaces imaginaires, hors du site de départ. Cette expérience de prélèvement d'un site par des objets et de regard sur l'expérience du corps dans celui-ci est un travail que j'ai voulu poursuivre pendant mon diplôme mais de façon à l'ancrer, l'inscrire et m'engager dans le réel du vécu, dans une perspective altruiste, à l'inverse de l'abstraction progressive solitaire que j'avais pu mener.



Mémoire. Petit P / récits de trouvailles, plage de Deauville ©Sophie Roux-Pagès

Echanges sensibles

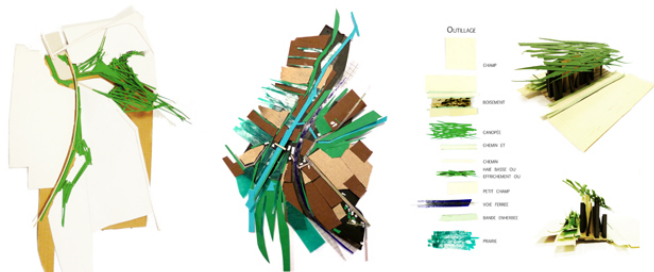
Tout autant que marcher et inscrire le paysage dans l'expérience physique, la rencontre a été indispensable pour extraire et rassembler les visions du paysage de chacun et faire valoir ce paysage commun. Et la maquette est venue concentrer et articuler ces différents désirs et ambitions. Elle est a priori seulement un moyen de représenter le paysage. Généralement montrée au grand public comme l'image d'un projet à venir, sa fabrication est détachée du processus de projet et impose le produit fini que sera l'espace public ou le quartier en transformation. Mais l'objet représenté n'est jamais figé, il est l'espace de l'expérience sensible en mouvement. La maquette contient alors la mémoire des lieux parcourus, l'expérience vécue sur les lieux et celle de son propre processus de fabrication. Je l'ai conçue ainsi comme la représentation d'un espace, la trace d'une expérience, le contenant d'un discours, un moyen d'échange, et un outil de construction de la pensée. La fabrication d'un objet en volume a été le moyen d'échange sur les lieux, les modes de vie, les relations que chacun entretient avec les autres et le territoire vécu.

Protocoles

Souhaitant construire une méthode rigoureuse dès le départ, j'ai élaboré des «protocoles» d'action. D'abord la rencontre systématique des habitants du voisinage et une «prise de discours» en direct par la maquette, puis la réalisation de trois

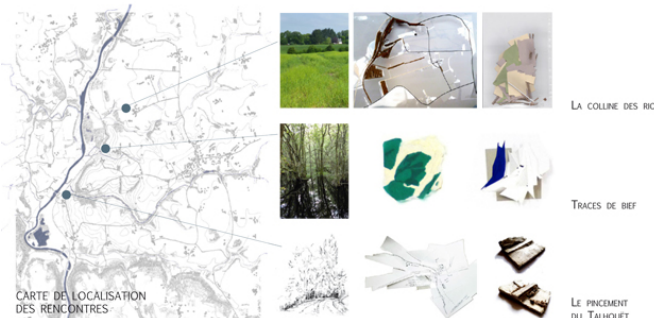
parcours et une saisie en maquettes à partir de photos.

Mais une série de tests, d'essais, d'expérimentations m'ont conduit à faire évoluer au rythme de la marche et de la fabrication les méthodologies sérielles mises en place. Tantôt ce que j'en attendais ne fonctionnait pas, tantôt ce que je n'attendais pas stimulait une recherche spécifique, unique et singulière, propre au lieu ou à la rencontre.



Trame boisée / Le pincement de Talhouët / Faire et défaire la limite bocagère ©Sophie Roux-Pagès

Chaque maquette interpelle le site par son cadrage, l'échelle et le choix des matériaux, et l'intuition se transforme en intention où les matériaux apposés, collés, pliés, construisent un discours sur l'espace et l'expérience faite de celui-ci. Une sorte de conversation avec le site s'est engagée et a mis en débat des problématiques. Les rencontres à leur tour sont venues «discuter» des choix opérés dans la fabrication. Les modes de lecture de l'espace par des représentations classiques (cartes IGN, cadastre...) ont rendu parfois difficile l'échange sur les maquettes. Mais ces rencontres ont mis en valeur l'enjeu de la représentation de l'espace pour son appropriation et l'intérêt d'une co-construction d'un territoire entre autorités locales et habitants.



J'ai donc suivi un cheminement spatial de l'enceinte du hameau vers le paysage partagé, où l'expérimentation en maquettes est venu articuler ma démarche, questionner sur les formes et la fabrication du paysage, susciter la rencontre, construire un regard et le remodeler en permanence. Je travaille aujourd'hui à donner suite à ce diplôme, à travers des journées d'exposition et de débat, une réflexion sur un projet agricole viable.

Portraits de territoire

Portraits de territoire
Une exposition de maquettes en plateau agricole de Saint Barthélémy

4 oct: Ouverture en musique avec le groupe LAGADENN

5 oct: Journée de débat sur le thème des systèmes agricoles
avec Vincent Rio de la ferme les Broyères
Gaëlle Le Saux de la Chambre d'Agriculture
Camille Gallard du Syndicat du Blavet

6 oct: Lecture de paysage à Saint Adrien, et Névez

9 oct: Atelier de fabrication de maquettes
avec Sophie Roux-Pagès, paysagiste
Pascal Kermorvan du Syndicat de la Vallée du Blavet

10 oct: Lecture de paysage en maquettes à Saint Barthélémy-bourg

12 oct: Journée de débat sur le thème de l'architecture rurale
avec M. Mahu, maire de Saint Barthélémy
M. Kervart, Maire de Plumélion
François Eckman de Maisons Paysannes de France

16 oct: Atelier de fabrication de maquettes
avec Sophie Roux-Pagès et l'école publique de Saint Barthélémy

17 oct: lecture de paysage

expo
débat
contes
de paysage
portraits de
fabrication

du 4 au 18 oct. 13
Dans l'ancien hangar agricole de Kermabernars

Rencontres et échanges pour la recherche d'une dynamique commune autour de débats et animations locales

Gratuit et ouvert à tous les

L'objectif était et est toujours de donner à voir et à comprendre la complexité du paysage, de pouvoir réunir autour de ces objets. Multiples, ils n'en font qu'un : le paysage d'expériences partagées. L'utopie de cette démarche reste celle de la reconnaissance collective de l'imbrication des perceptions individuelles et la stimulation des échanges dans des «temps publics». Comme les perceptions peureuses créent le «sentiment d'insécurité» alors qu'ici au contraire le partage des regards créent le «sentiment d'espace public».



L'AUTEUR

Sophie ROUX-PAGES

Sophie Roux-Pagès est paysagiste, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) de Versailles en 2013. L'article Maquettes-en-Blavet fait suite à son travail de fin d'études.

[site de Sophie Roux-Pagès](#)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sophie ROUX-PAGES, *Maquettes-en-Blavet*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/maquettes-en-blavet-exploration-de-loutil-et-du-paysage-en-quete-de-commun/>

Centre Essonne

Chaque année, 79 000 hectares de terres agricoles sont encore artificialisées. Il existe pourtant de nombreuses protections règlementaires sur lesquelles tout le monde s'accorde. Cependant, il ne suffit pas de geler les espaces agricoles, il faut les mettre en projet. La problématique abordée lors de mon année de diplôme à l'ENSP Versailles est donc celle du projet agricole et j'ai souhaité formuler celui-ci en faisant une place centrale à l'agriculteur. Acteur clé des territoires ruraux et péri-urbains avec lequel il me semble essentiel d'échanger. J'ai ainsi étudié la manière dont le paysagiste et l'agriculteur pouvaient travailler ensemble pour faire face aux enjeux agricoles.

Par Marion BRUERE 30 JANVIER 2014

Avec ses 5 000 hectares de terres agricoles situées à moins de 40 km au Sud de Paris, le plateau Centre-Essonne est au cœur des planifications franciliennes. L'urbanisation menace ces dernières terres fertiles aux portes de la métropole notamment dans le cadre du projet de réhabilitation de la base aérienne de Brétigny. Sur les 750 ha de la base militaire aujourd'hui essentiellement constitués d'espaces ouverts, l'INRA perd l'exploitation de 300 ha de terres agricoles et seulement 75 ha sont préservés pour la mise en place d'un projet de lotissement de maraîchage biologique (d'un pôle d'agriculture biologique et de proximité, comprenant l'installation de maraîchers, d'arboriculteurs et d'éleveurs) le reste faisant probablement l'objet d'un projet d'urbanisation. Deux principaux acteurs du plateau, la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge et la Communauté de communes du Val d'Essonne évoquent la question agricole uniquement à travers ce projet d'agriculture biologique. Or, il ne concerne que 1,7% des terres agricoles du plateau. Il s'agit donc de s'interroger sur l'avenir des autres espaces agricoles du territoire et réfléchir à un projet sur l'ensemble du plateau.

OBSERVER ET COMPRENDRE

Mon projet de diplôme s'est appuyé sur deux éléments : l'utilisation de l'outil photographique et des rencontres avec les acteurs de ce territoire. Pour appréhender ces espaces ouverts j'ai expérimenté l'observatoire photographique. Il m'a permis de saisir les dynamiques de ces paysages : de juillet à décembre, j'ai pu observer la rotation des cultures, le travail des agriculteurs, la grande diversité de couleurs et de textures des paysages.



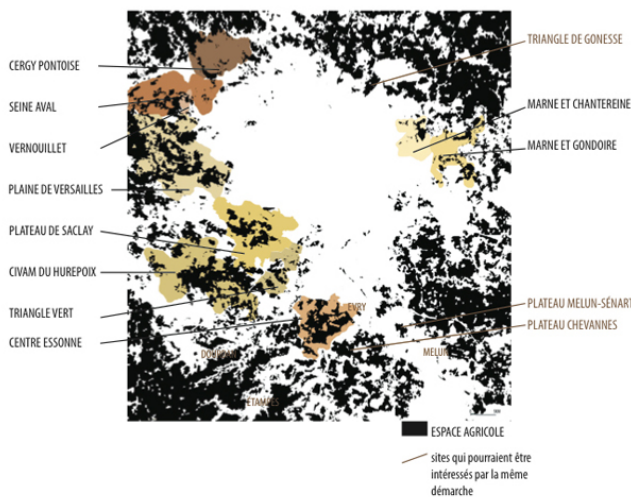
L'un des objectifs de l'observatoire photographique était de voir les paysages agricoles évoluer au fil de l'année. Avec l'aide de M. Isambert, agriculteur investi sur le territoire, j'ai pu mettre en parallèle ses actions et le paysage qui en résulte.

En parallèle de cette démarche photographique, j'ai eu besoin de rencontrer les acteurs qui façonnent quotidiennement ce territoire: les agriculteurs. J'aime ce moment privilégié où ils m'expliquent à la fois leurs situations dans le territoire (situation familiale, propriété, fermage, rotation, choix de cultures, conviction) et le contexte dans lequel ils pratiquent leurs activités (évolution de l'agriculture, politique agricole commune, filières, politique urbaine). Ces rencontres sont pour moi essentielles afin que le projet étudié ne s'appuie pas sur des a priori et soit en adéquation avec la réalité notamment humaine du terrain. Un des enjeux du projet était d'avoir une vision d'ensemble. Pour cela j'ai analysé les différentes composantes du plateau (espaces urbains, agricoles et les vallées) et identifié les éléments qui faisaient l'unité de ce territoire. L'analyse des espaces ouverts a mis en valeur une grande diversité de paysages, une richesse qu'il me paraît importante à relever, préserver voire accentuer.

NOURRIR ET CO-CONSTRUIRE

UN SITE À ENJEUX

D'AUTRES PROGRAMMES AGRI-URBAIN



L'une des premières choses importantes était de contextualiser le plateau agricole vis à vis de la métropole, de constater sa proximité avec Paris et les enjeux de ce territoire ainsi que de s'informer sur des projet de territoires agri-urbains semblables.

Nos territoires sont confrontés à terme à des changements climatiques et au besoin de s'adapter à un pétrole plus rare. La question de la transition est donc importante à prendre en considération dès aujourd'hui et nous permet de réfléchir entre autre à la question alimentaire (mode de production, transports des aliments, filières...) mais aussi à notre manière de fabriquer la ville et nos territoires.

"L'aménagement du territoire devra se fonder sur la préservation prioritaire des biens vitaux"(1)

Désormais la fabrication des villes, comme le dit Pierre Rabhi, ne peut plus se faire sans penser à la préservation des biens vitaux. Les deux phénomènes que sont l'augmentation de la population mondiale et la réduction des espaces agricoles posent clairement la question de la sécurité alimentaire. C'est pourquoi les terres fertiles à proximité de la ville, aujourd'hui objet de convoitise immobilière, vont à l'avenir prendre une valeur inestimée. Il semble donc impératif de réfléchir au maintien de ces espaces dès maintenant ainsi qu'aux enjeux alimentaires.

Même si les élus et les habitants ont compris l'intérêt de protéger ces espaces, la mise en oeuvre progresse trop lentement au vu de l'urgence. Il n'est plus possible d'attendre et de voir ces terres agricoles s'urbaniser. L'une des causes du dysfonctionnement du système agro-alimentaire actuel et des modes de commercialisation provient du fait que les habitants ne font plus le lien entre leur alimentation et les terres agricoles.

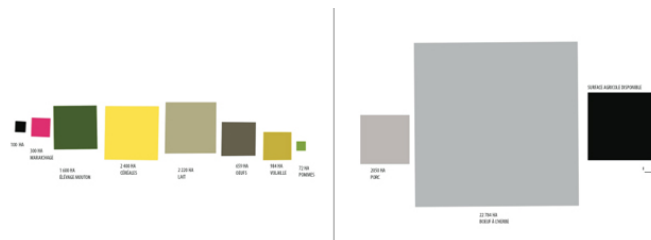
Il s'agit de (re)construire ce lien. Lorsque les terres agricoles en péri-urbain permettront d'alimenter les urbains des alentours, ceux-ci défendront avec conviction les terres qui permettent la satisfaction de leurs besoins vitaux. La question alimentaire ne peut donc être dissociée de celle de la ville et le projet urbain du projet agricole. Il faut penser un

projet à l'échelle du territoire qui intègre les espaces agricoles dans une vision d'avenir et leur assure une protection durable. Ce projet doit être l'occasion d'expérimenter de nouveaux paysages qui créer de nouvelles associations en s'appuyant sur le concept de multifonctionnalité de l'agriculture.

Comme le rappelle IUFN (2) : *"S'intéresser à l'alimentation durable des régions urbaines revient à réinterroger deux phénomènes intimement liés : la dynamique de l'étalement urbain et la protection sur le long terme du foncier agricole"*. Traiter de l'alimentation permet de penser le territoire dans son ensemble. Cette idée est également présente dans la définition de la ville-archipel (3). Développer un projet agro-alimentaire sur l'ensemble du territoire permettrait de les intégrer à une vision d'avenir et leur assureraient une protection durable.

Au delà de la question du projet, il semble nécessaire de s'interroger également sur la démarche de projet et notamment sur la nécessité d'une dimension collective. Un projet de cette ampleur a besoin de prendre en compte tous les acteurs : agriculteurs, habitants et élus. C'est l'un des constats de l'association Terres en villes après l'étude des programmes agri-urbains en Ile de France (4) : *"La mise en place d'une véritable gouvernance locale impliquant l'ensemble des acteurs est un levier pour permettre de construire un projet commun."*

La première difficulté est de mettre tous les points de vue en débat. Il faut créer un lieu où chacun est libre d'exprimer ses idées. Ensuite il faut que chacun puisse adopter une vision prospective : d'ici vingt ans, comment souhaitons-nous habiter, cultiver, nous nourrir ?



En fonction du régime alimentaire actuel et pour certains aliments, j'ai cherché à savoir combien de surfaces agricoles étaient nécessaires pour nourrir les 60 000 habitants du plateau. Cette approche par approximation m'a permis de me rendre compte des surfaces requises si on souhaite tendre vers une autonomie alimentaire.

PROPOSER ET DEVELOPPER

Après avoir étudié le fonctionnement du territoire et compris les enjeux majeurs, j'ai réfléchi à des propositions spatiales sur la question de l'Habiter, de la frange urbaine et de la diversification. Le but était d'aboutir à des propositions de nature à ouvrir le débat avec les acteurs mais n'ayant pas nécessairement vocation à être réalisées telle quelles.

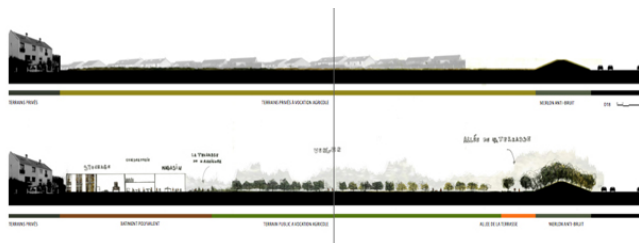
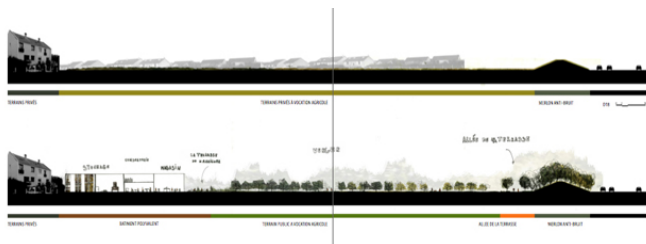
Le développement d'un réseau de cheminement qui permette de relier les deux coteaux des vallées de l'Orge et de l'Essonne interroge la notion d'habiter et du déplacement sur ce territoire en lien avec sa géographie. En passant par la frange de Brétigny, le projet d'agriculture biologique de la base aérienne et le village de Vert-le-Grand, ces chemins

permettent de questionner l'accessibilité des espaces agricoles au public et le rapport de Vert-le-Grand à son ru. Sur la frange urbaine de Brétigny, l'activité agricole est conservée mais sous une nouvelle forme plus en lien avec la proximité de la ville et le projet d'agriculture biologique développé sur la base aérienne. Enfin, j'ai abordé la question de la diversification agricole et sa conséquence sur les paysages à travers deux exemples. Le premier est celui de la diversification en lien avec la géographie. Aujourd'hui certains vallons et pentes sont cultivés de la même manière que le plateau. Cependant il me semble intéressant de développer des pratiques agricoles qui révèlent la morphologie du territoire avec notamment le pâturage des fonds de vallée. Le deuxième point concerne une diversification de l'agriculture au vu des espaces ouverts dans la ville. On pourrait introduire l'élevage ovin sous une nouvelle forme en adéquation avec la situation péri-urbaine du territoire. Le troupeau pourrait pâturer les espaces agricoles en repos, les délaissés mais surtout les espaces publics en ville. En plus de la diminution des coûts de gestion, le berger urbain permet de faire le lien social entre ville et espaces agricoles.

Au-delà des enjeux généraux et de ces propositions, il s'agit de réfléchir à un projet de société, comme le dit Régis Ambroise (5), le territoire est le reflet d'une société. Aujourd'hui, un tel projet passe nécessairement par la concertation des acteurs du territoire qui sont les premiers concernés. Celle-ci doit permettre à la fois de comprendre leurs besoins mais aussi de co-construire le projet de territoire.

Il me semble que le paysagiste a un rôle à jouer dans cette démarche, comme personne charnière entre le territoire, le projet de société et les acteurs locaux, notamment grâce à sa formation qui se veut transversale. Le paysagiste joue finalement le rôle de médiateur.

Au cours de ce projet, j'ai compris non seulement que le paysagiste avait sa place mais également qu'il y avait une demande sociale de ce type de projet. Les agriculteurs m'ont très bien accueillie et les acteurs institutionnels sont très intéressés pour que l'on poursuive ce travail. Le plus difficile est de toucher les habitants et c'est le point qu'il semble désormais important d'approfondir. Aujourd'hui, je poursuis ces réflexions sur les territoires agri-urbains dans le cadre de l'association Terre et Cité sur le plateau de Saclay.



La frange Est de Brétigny : de nouvelles pratiques agricoles qui permettent de renouer des liens entre agriculteurs et habitants.



L'AUTEUR

Marion BRUERE

Marion Bruère est paysagiste, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ESNP) de Versailles en 2013. L'article Centre Essonne, la nécessité d'un projet collectif fait suite à son travail de fin d'études.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) RABHI Pierre, **Manifeste pour la terre et l'humanisme**, Arles : édition Actes Sud, 2008, 139 p.
- (2) .” NOURRIR NOS VILLES, **Pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines**, AdCF – Etd -IUFN- Terres en villes
- (3) Définition de la ville-archipel: «La ville archipel; c'est reconnaître qu'il n'y plus de dichotomie entre l'urbain et le rural, que la campagne n'est pas un vide mais un autre plein, que l'agriculture périurbaine ne concerne pas seulement le monde agricole mais aussi les urbains et qu'il faut discuter des différentes formes de l'agriculture.» Jean-Yves Chapuis, **Rennes, la ville archipel entretiens avec Jean Viard** (2013) Bibliothèque des territoires, L'aube
- (4) TERRES EN VILLES, **Les politiques agricoles péri-urbaines en Ile de France état des lieux et analyses de leurs évolutions**, 2010
- (5) Régis Ambroise est ingénieur agronome et urbaniste à la retraite, chargé des relations entre agriculture, paysage et développement durable dans ses fonctions successives aux Ministères de l'Equipement, de l'Environnement puis de l'Agriculture.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Marion BRUERE, Centre Essonne, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/2966/>

La forêt urbaine

La forêt urbaine – composée de toute unité boisée en milieu urbain ou périurbain (1) – fait l’objet depuis plusieurs décennies de nombreuses recherches et applications. Elle est jugée aujourd’hui indispensable à toute aire urbaine pour atteindre des objectifs de protection environnementale et d’amélioration du cadre de vie (Tyrväinen et al., 2005). Malgré ce statut de plus en plus reconnu, de multiples problèmes concernant nos forêts urbaines subsistent et je souhaite insister ici sur trois points majeurs qui les affectent.

Par Guillaume PORTERO 30 JANVIER 2014

Premièrement, la ténacité des aménageurs à vouloir planter des arbres trop vieux reste aujourd’hui l’une des principales causes des échecs de plantation auquel s’ajoute le non-respect des règles de suivi post-transplantation (Struve, 2009). Les étapes de développement des végétaux (Raimbault et Tanguy, 1993) – pourtant fondamentales pour assurer leur pérennité – ne sont peu ou pas intégrées.

Deuxièmement, les conditions de croissance sont trop souvent instables, quand bien même des moyens suffisants pour mettre en place un système racinaire décent leur seraient donnés. Ainsi, des racines structurantes sont mutilées, des ancrages mécaniques rendus douteux et des chevelus racinaires arrachés.

Troisièmement, les conséquences du changement climatique ont déjà atteint nos arbres qui auront des difficultés à surmonter ces bouleversements sur le long terme (Allen *et al.*, 2010).

Pourtant, d’innombrables solutions techniques existent déjà pour améliorer les conditions environnementales urbaines. Je ne prétends donc pas révolutionner ce que des générations d’horticulteurs, ingénieurs et paysagistes ont déjà mis en place. Au contraire, il s’agit d’une base solide et précieuse qui ne peut que nous servir. De plus, de nombreuses collectivités, paysagistes et autres acteurs ont déjà mis le pied à l’étrier pour changer leurs méthodes.

Nous devons cependant poursuivre la réflexion et notamment creuser la question de la pérennité de nos forêts urbaines, de leur résilience. Comment pouvons-nous mettre en place une couverture végétale durable, facile d’entretien, adaptée aux usages et abordable économiquement tout en réglant les trois problèmes abordés précédemment ? Existe-t-il des approches de domaines connexes ou des aménagements existants desquels nous pouvons nous inspirer ?

Je développerai donc ici plusieurs éléments qui peuvent servir de piste de réflexion pour répondre à ces questions.

Mon premier point constituera un bref argumentaire pour l’adoption d’une approche plus dynamique du couvert végétal en milieu urbain. Puis, j’aborderai la question d’une gestion créative et réactive qui devrait être incluse dès les prémisses d’un projet. Plus tard, je détaillerai les concepts de gestion de deux systèmes sylvicoles à un espace boisé quelconque. Enfin, une typologie intéressante d’espace public (les rues jardinées) sera évoquée et mise en parallèle avec les outils précédemment présentés.

Une approche dynamique

Une piste de réflexion pour répondre aux questions soulevées précédemment consiste à adopter une approche dynamique à l’échelle d’un peuplement ou d’un territoire. Des communautés végétales artificielles, se multipliant et se développant avec l’application d’une gestion plus légère peuvent être créées. Les essences sont adaptées à leur milieu et ont déjà subi une pression de sélection pour arriver au terme de leur développement. Les systèmes racinaires sont peu perturbés grâce au développement de nouveaux usages et d’un environnement plus sain.

Sans laisser la nature reconquérir les villes sans contrôle, nous devons admettre qu’une autre perspective est nécessaire. Une approche holistique, prenant en compte non seulement l’arbre dans son ensemble mais également les conditions stationnaires, le tissu urbain dans son ensemble (bâti et réseaux, revêtements), les usages, l’histoire du site, etc.

L’objectif est d’imiter, autant que faire se peut, la dynamique d’un peuplement forestier irrégulier, à une échelle ultra-locale (de l’ordre de quelques dizaines de mètres carrés ou linéaires à quelques hectares). Les adultes peuvent être issus de semis spontanés ou de plantations, vieillir et faire place à des individus jeunes et pleins d’avenir. Le gestionnaire peut sélectionner des essences « objectif » adaptées à leur environnement (au sens large), qu’il favorise sur le long terme au sein de micro-parcelles prédéfinies : au fond d’un jardin, au milieu d’un parc, dans une encoche sur une rue, sur un terrain vague. De nouvelles essences peuvent venir enrichir la trame et répondre aux enjeux du changement climatique. La

ville est riche d'une multitude de strates végétales en constant changement, et, au fil de la mesure des années, les communautés évoluent laissant place à de nouvelles espèces, arrivées de façon spontanée ou artificielle.

Certes, les conditions de développement sont radicalement différentes du milieu forestier (2) (Sieghardt *et al.*, 2005) mais si l'on considère le rythme de transformation des villes, de nombreux changements, devant s'opérer dans la durée, sont possibles et nécessaires pour atteindre l'objectif fixé au paragraphe précédent. Par exemple, des revêtements perméables ou semi-perméables ainsi que des installations limitant la compaction du sol sur l'entière surface de zones définies par le projet pourraient être installés dès que possible.

Cette vision est adaptée dans différents contextes en fonction du degré de naturalité de l'aménagement et va de pair avec un travail pédagogique et d'implication de la population. Bien que la fréquence de suivi soit presque aussi importante, la qualité sur le long terme et le coût d'implantation de la strate arborée constituent des avantages non négligeables. Des semis directs ou de très jeunes plantations présentent un coût dérisoire si on les compare à des sujets transplantés de multiples fois et présentant des forces bien supérieures. Les individus ne développeront que bien plus tard leur structure finale et ne subiront que des interventions d'élagage mineures. Les abattages peuvent être fréquents et se font au profit d'individus mieux adaptés.

Une gestion créative

La création de nouvelles communautés végétales pour des aménagements durables est donc possible. Il s'agit de trouver le meilleur couple conception-gestion qui permet d'aboutir à des espaces nouveaux. Cette gestion adaptée doit suivre les développements réels des peuplements végétaux en place, i.e. leur vitesse de croissance, le choix des individus les mieux adaptés ou la correction de leur défaut, autant que des principes théoriques flexibles par nature (Koningen, 2004). Cette créativité s'exprime ainsi par un suivi régulier et une connaissance approfondie des communautés installées. Une projection dans le temps est indispensable pour la réussite du projet.

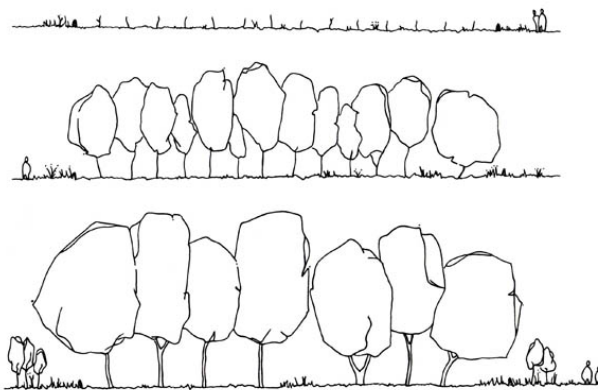
Ce principe induit le rejet de tout dogme (ou presque(3)). Chaque situation est différente et peut nécessiter l'application, l'imbrication, l'adaptation, le développement ou l'évolution de techniques adaptées au site. Il est par ailleurs probable qu'aucune plantation ne soit possible pour différentes raisons : présence de réseaux souterrains, motifs historiques, conditions agronomiques médiocres, etc.

Cette optique permet d'adapter la composition ou la structure d'aménagements (et notamment la strate végétale) à des usages ou des conditions de développement difficiles ou instables. En ce sens, elle s'inspire de systèmes sylvicoles dont la dynamique peut être reproduite en milieu urbain ou péri-urbain.

Systèmes sylvicoles appliqués en milieu urbain (4)

Applied nucleation (Corbin et Holl, 2012)

Ce système sylvicole consiste à reboiser une aire géographique donnée à partir d'îlots semés ou plantés. Ces noyaux de végétation se développent, et participent autour d'eux à la remise en place d'un processus de colonisation naturelle (Cf. diagrammes) qui aurait, sans intervention, mis bien plus de temps à s'installer. Ceci va dans le sens de la formation d'un peuplement inéquienne caractéristique de ce mode de reboisement.



Coupes de principe pour le système sylvicole « applied nucleation ». De haut en bas : année n, n+20, n+50

Le processus de régénération naturelle est favorisé par la création d'un microclimat forestier et une amélioration des propriétés édaphiques. Les noyaux permettent, par ailleurs, de réaliser des économies quant au coût d'implantation (moins de surface à reboiser artificiellement).

La composition des noyaux peut influencer leur capacité d'extension (mode de dispersion des graines) même si le facteur déterminant reste le degré de perturbation du milieu environnant. En milieu urbain, cette méthode de reboisement ne peut donc qu'être utilisée dans un contexte favorable à la régénération naturelle. On pense à des espaces tels que les parcs à gestion différenciée, friches et autres délaissés destinés, un jour, à devenir des zones boisées.

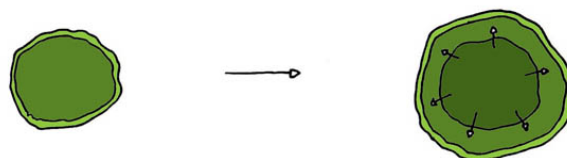


Schéma de principe d'expansion d'un îlot de régénération artificielle avec en vert clair une zone tampon et en vert foncé le boisement artificiellement développé s'étendant naturellement

Pour favoriser l'extension de ces noyaux et si le gestionnaire fait face à une fréquentation trop élevée, des protections physiques peuvent être nécessaires (enclos, plessage ou autre). L'aire de protection de ces barrières prend en compte une zone tampon autour des noyaux pour que les semis naturels se développent. Autour de l'enclos, une autre bande en-

herbée doit être laissée libre de tout entretien afin de tenir à distance de la première zone tampon les usagers.

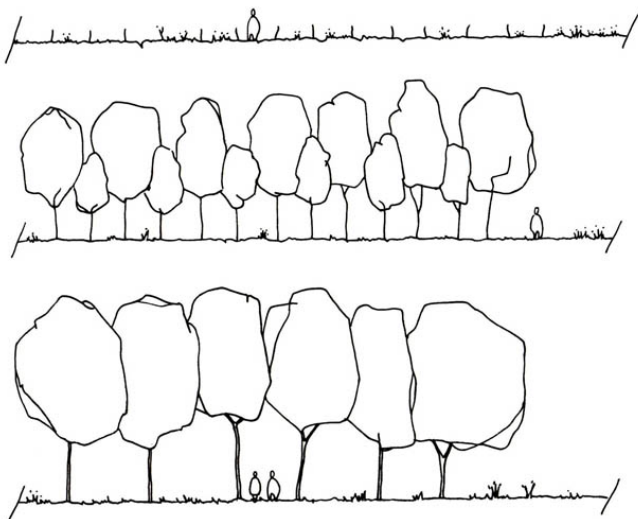
Nurse trees (Pommerening et Murphy, 2004)

Cette méthode de reboisement est particulièrement utilisée dans des contextes climatiques difficiles, notamment sur les zones côtières. On distingue deux scénarii :

- implantation au même moment d'un peuplement constitué de plusieurs essences dont une (pionnière) se développera plus vite que les autres car elle présente une certaine tolérance aux conditions climatiques difficiles,
- implantation au sein d'un jeune peuplement d'espèces pionnières (bouleau, saule, tremble, etc.) d'une ou plusieurs essences que l'on cherchera à favoriser par la suite.

Le couvert continu constitué par les essences à développement rapide favorisera la création d'un climat forestier propice à la croissance des autres espèces « objectif ». Ces dernières ne pourraient, dans un contexte difficile se développer autrement et nécessitent donc cet environnement protégé.

La dynamique de cette approche peut, dans certains environnements, faciliter la gestion du sous-étage « objectif » : les sujets développent leur structure finale plus tardivement et le besoin d'élagage est moins important en qualité et quantité. Il est applicable dans tout contexte et implique, d'une part, de prendre rigoureusement en compte les caractéristiques autoécologiques de chaque espèce, et d'autre part, d'accompagner régulièrement la strate « objectif » afin de déceler et de corriger toute anomalie de développement (écorce incluse par exemple).



Coupes de principe pour le système sylvicole « nurse trees ». De haut en bas : année n, n+15, n+50

L'élément majeur à prendre en compte dans l'application de ce système sylvicole est la gestion des ressources (lumière, eau, volume disponible) par les deux ou plusieurs essences au même moment et sur le long terme. On veillera, entre

autres, à assurer un rayonnement approprié au sous-étage.

Les rues jardinées

Ces concepts sont intéressants à appliquer à différents espaces publics. Nous pouvons évoquer la typologie des rues jardinées où les processus de succession naturelle n'ont que peu d'emprise, bien que toutes les interactions écologiques que l'on connaît (répartition du rayonnement, interception des précipitations, développement des systèmes racinaires) ont bien plus d'importance que dans un milieu urbain classique.

Ces rues que l'on trouve inopinément dans de vieux quartiers résidentiels ou certains écoquartiers sont souvent le fait de l'action d'habitants qui s'approprient quelques mètres carré du domaine public en accord avec les gestionnaires. Ces carrés sont plantés de nombreuses espèces ligneuses et entretenus comme il se doit. Ce sont des jardins.



Rue jardinée à Haarlem, Pays-Bas

Le choix des essences se fait autant par les préférences en ornement des jardiniers que par les contraintes du site (gélivité, limite d'apport en eau, volume disponible pour les plantations et relation aux bâti). L'espace disponible pour les houppiers étant limité, jardiner les rues correspond souvent à l'art de végétaliser le moindre bout de terrain disponible par des moyens simples et efficaces.

Ce type de végétalisation du tissu urbain peut se faire sur le domaine privé, sur ce que Soulier (2012) appelle les fronthages, espace disponible entre l'alignement et le bâti, ou sur le domaine public. Dans ce cas-ci, le rôle du gestionnaire consiste à concevoir un espace « cadre » sujet à évolution et aux diverses appropriations des habitants.

Le corps végétal implanté depuis le domaine privé participe souvent, dans ce cadre, autant à l'ambiance jardinée du site que celui du domaine public (Jacobs, 1995). Les frondaisons ou plantes grimpantes dépassent les murs ou les toitures et s'installent à la faveur d'interstices ou de rayons de lumière suffisants pour croître.

Remarques et ouverture

Des limites existent à cette approche qui mérite d'être développée de façon théorique et pratique. Elle n'est en effet valable que dans des contextes historiques adaptées et évolutifs. Elle nécessite en outre des mentalités prêtes à accepter des phases de développement relativement longues à l'échelle d'une vie humaine. Pour cela, le gestionnaire peut faire appel à de nombreuses essences dont les dynamiques de croissance peuvent répondre aux attentes des maîtres d'ouvrage.

Il ne s'agit pas de planter systématiquement le moindre espace disponible mais d'intégrer, si on décide d'agir, les notions de temps et d'espace, indispensables au projet urbain, dans la recherche d'une forêt urbaine plus résiliente. L'application de systèmes sylvicoles devient alors aussi bien intéressante qu'utile tout en se gardant d'une vision dogmatique.

Des phases d'expérimentation sont nécessaires et des retours d'expériences déjà menées à ce propos devraient être partagés. En outre, des analyses détaillant aussi bien la dynamique du peuplement lui-même que la méthode d'implantation et de gestion pourraient donc nous éclaircir. Les outils de visualisation et de modélisation classiques devraient rester honnêtes tout en sachant capturer la magie de l'évolution d'un boisement.



L'AUTEUR

Guillaume PORTERO

Guillaume Portero est ingénieur paysagiste diplômé de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers et s'est spécialisé en foresterie urbaine à l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de Nancy ainsi qu'à l'Université de Copenhague. Il travaille actuellement au sein du bureau d'étude et cabinet d'expertise Arbres Paysages Environnement (APE).

contact : gportero(a)hotmail.fr

BIBLIOGRAPHIE

(1) Konijnendijk et al. (2006) précise que le terme ne fait pas toujours l'unanimité mais que Helms (1998) a donné une définition largement utilisée et relativement intégrative : 'The art, science, and technology of managing trees and forest resources in and around urban community ecosystems for the physiological, sociological, economic, and aesthetic benefits tree provide society'. On notera l'absence dans la définition du concept de service environnemental fréquemment repris dans d'autres publications.

(2) Répartition des contraintes mécaniques, niveaux et variations de températures, d'humidité et de précipitation, conditions édaphiques, présence et relations des différents agents de l'écosystème (ravageurs, prédateurs, parasitoïdes, etc.).

(3) La plantation d'espèces répertoriées comme invasives devrait être évitée.

(4) Les termes anglais ont été conservés à défaut de traductions exactes en français.

Allen (Craig D.), Macalady (Alison K.), Chenchouni (Haroun), Bachelet (Dominique), McDowell (Nate), Vennetier (Michel), Kitzberger (Thomas), Rigling (Andreas), Breshears (David D.), Hogg (E.H. Ted), Gonzalez (Patrick), Fensham (Rod), Zhangm (Zhen), Castro (Jorge), Demidova (Natalia), Lim (Jong-Hwan), Allard (Gillian), Running (Steven W.), Semerci (Akkin), Cobb (Neil). 2010 – **A global overview of drought and heat-induced tree mortality reveals emerging climate change risks for forests**. *Forest ecology and management*. N° 259. – pp. 660-684

Corbin (Jeffrey D.), Hall (Karen D.). 2012 – **Applied nucleation as a forest restoration strategy**. *Forest ecology and management*. N° 265. – pp. 37-36

Helms (J.). 1998 – **The Dictionary of Forestry**. Bethesda : society of American Foresters. – 210 p.

Jacobs (Allan B.). 1995 – **Great streets**. Cambridge : MIT press. – 341 p.

Konigen (Hein). 2004. **Creative management**. – Dans : *The dynamic landscape : design, ecology and management of naturalistic urban planting*. – Abingdon : Taylor and Francis. – pp. 184-214

Konijnendijk (Cecil C.), Ricard (Robert M.), Kenney (Andy), Randrup (Thomas B.). 2006 – **Defining urban forestry – A comparative perspective of North America and Europe**. *Urban forestry and urban greening*. Vol. 3. – pp. 93-103

Pommerening (Arne), Murphy (S.T.). 2004 – **A review of the history, definitions and methods of continuous cover forestry with special attention to afforestation and restocking**. *Forestry*. Vol. 77, N°1. – pp. 27-44

Rimbault (Pierre), Tanguy (Marc). 1993 – **La gestion des arbres d'ornement. 1^{ère} partie : une méthode d'analyse et de diagnostic de la partie aérienne**. – *Revue Forestière Française*. Vol. 45, N° 2. – pp. 97-117

Sieghardt (Monika), Mursch-Radlgruber (Erich), Paoletti (Elena), Couenberg (Els), Dimitrakopoulos (Alexandros), Rego (Francisco), Hatzistathis (Athanasios), Randrup (Thomas Barfoed). 2005 – **The abiotic urban environment: impact of urban growing conditions on urban vegetation**. – Dans : Konijnendijk, (Cecil C.), Nilsson (Kjell), Randrup (Thomas Barfoed), Schipperijn (Jasper) – *Urban forests and Trees*. – Berlin : Springer. – pp. 281-323

Soulier (Nicolas). 2012 – **Reconquérir les rues**. Paris : Editions Ulmer. – 256 p.

Struve (Daniel K.). 2009 – **Tree establishment: a review of some of the factors affecting transplant survival and establishment**. *Arboriculture and Urban Forestry*. Vol. 35, N°1. – pp. 10-13

Tyrväinen (Liisa), Pauleit (Stephan), Seeland (Klaus), De Vries (Sjerp). 2005 – **Benefits and Uses of Urban Forests and Trees**. – Dans : Konijnendijk, (Cecil C.), Nilsson (Kjell), Randrup (Thomas Barfoed), Schipperijn (Jasper) – *Urban forests and Trees*. – Berlin : Springer. – pp. 81 – 114

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Guillaume PORTERO, *La forêt urbaine*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/reflexion-sur-une-approche-dynamique-de-la-foret-urbaine/>

L'agriculture comme projet spatial

La position d'agriculteur, voire la posture, suppose un rapport particulier à l'espace et plus largement à la nature. Celle-ci bien sûr, et de manière évidente, le place dans un rapport permanent avec le vivant et implique sa modification et sa nécessaire maîtrise dans une visée productive et positive.

Par Rémi JANIN 30 JANVIER 2014

L'agriculture comme rapport au monde

L'agriculteur modifie ainsi consciemment la nature et se place mentalement et historiquement au centre des choses, cette représentation l'autorisant à travailler et à transformer l'espace pour assouvir sa propre subsistance. Il apparaît d'ailleurs selon certaines thèses que l'apparition de l'agriculture ne serait pas liée à une nécessité ou à l'apparition de techniques nouvelles à un moment donné, mais serait en grande partie associée à une transformation des représentations dans certains groupes humains. Certaines recherches archéologiques ont notamment montré que les premiers agriculteurs apparus au Moyen-Orient il y a plus de 10 000 ans avaient abandonné une vision animiste du monde au profit de représentations désormais humaines des dieux, bien qu'on ne sache pas réellement qui a précédé l'autre, entre le changement de représentations et l'apparition de l'agriculture (1).

L'homme s'est en tout cas mis à façonner des déesses, quittant une perception le plaçant comme un élément de la Nature parmi d'autres et vénérant ce qui semblait la peupler, pour se placer désormais au centre du monde et représenter dieu à son image. Il apparaîtrait alors que l'agriculture telle que nous la connaissons et depuis sa naissance serait permise et nécessairement liée à une vision centralisatrice de l'homme au sein du monde, l'autorisant alors à modifier le vivant et à organiser l'espace pour ses propres besoins et pour sa propre subsistance. Ce bouleversement culturel est extrêmement important, ayant transformé totalement la vision que l'homme porte sur le monde et modifiant profondément sa manière de l'habiter. La terre n'est dès lors plus uniquement un espace de prélèvement où l'homme est un animal au milieu des autres animaux, mais elle devient nourricière et quasiment maternelle, l'homme la transformant pour lui-même. La religion catholique d'ailleurs, qui a semble-t-il trouvé son apogée dans les civilisations rurales, paraît correspondre et être très fortement liée à cette représentation agraire du monde, celle-ci perdant de sa force dans des sociétés devenant de plus en plus urbaine.

Si le néolithique a été lié à cette révolution extrêmement forte, l'homme quittant sa position de chasseur-cueilleur pour devenir agriculteur, transformation donc tant physique que culturelle, il semble aujourd'hui qu'une nouvelle révolu-

tion aussi profonde se produise. L'homme devient partout majoritairement urbain, ce qui ne n'avait jamais eu lieu à cette échelle dans l'histoire humaine, et se place ainsi dans une position nouvelle par rapport au monde. Pour la première fois dans l'évolution de l'humanité la part des hommes qui assure la production alimentaire devient minoritaire. Dans les pays dit développés celle-ci est même extrêmement faible, 3 % seulement de la population en France ayant aujourd'hui cette fonction. Cette révolution urbaine suppose dès lors un bouleversement total du rapport au monde et des représentations qui lui sont associées.

La position urbaine implique un rapport au vivant totalement différent, celle-ci n'imposant plus une confrontation avec la nature dans une visée de production mais extériorise totalement l'homme de ce rôle de producteur. La nature semble apparaître alors comme l'envers de la ville et comme son nouvel imaginaire, étant à la fois son opposé et son complément nécessaire. La ville se doit de protéger la nature et de construire un équilibre avec elle, entraînant une mystification nouvelle. Les Parcs Nationaux sont pensés comme les nouveaux temples, le dehors de la ville devant correspondre à cette attente de nature et satisfaire cette existence, la nature étant désormais voulue à l'intérieur même de la ville, les scénarios issus du cinéma de science fiction représentent une vision catastrophiste du monde où la ville est partout et où la nature a totalement disparu. Il y a désormais une dualité unique formulée entre ville et nature, et à l'intérieur de ce schéma l'agriculture s'efface progressivement. Celle-ci désormais n'est acceptée pratiquement que dans une vision généralement passéiste, représentant le bon agriculteur comme celui qui prend soin de la nature dans une vision très souvent fantasmée où l'agriculteur vivait en accord avec elle. L'agriculture se pare alors d'authentique, de naturel, de traditions, de terroirs, de paysans. Ces revendications bien souvent extérieures apparaissent dès lors pour une majorité d'agriculteurs actuels issus directement des sociétés paysannes précédentes comme un reniement de l'effort moderniste des décennies passées. La vision urbaine semble alors mélanger nature et agriculture, ou en tout cas tendre à ce que l'agriculture corresponde totalement à cette idée de nature. La domination de l'animal, part du vivant qui nous est le plus proche, pour le tuer et le consommer devient extrêmement complexe et accentue cette remise en question globale de notre position dans le monde et d'une nature que

nous ne voulons plus toucher ou perturber. Nous ne souhaitons plus dominer le vivant pour nous-mêmes, nous tendons à vouloir devenir un élément du vivant parmi le vivant et « dans » la nature. Pourtant plus une société est urbaine et plus elle est nécessairement agricole, et l'agriculture se doit de s'inventer différemment à l'échelle de cette nouvelle révolution physique et culturelle, et refonder ainsi totalement son rapport au monde et sa manière de l'habiter et de le construire.



Paysage de cultures céréalières en Isère

L'agriculture, un paysage mobile et en mouvement

L'agriculture présente la caractéristique d'être un espace dynamique et d'être totalement mobile à des échelles de temps différentes en fonction de ses formes. Le projet de paysage récurrent pour le paysagiste, qu'il porte sur la création d'espaces publics, de parcs urbains, de jardins ornementaux ou bien de compositions urbaines par exemple, consiste bien sûr à toujours penser et organiser le vivant mais le conçoit bien souvent comme une ossature et une organisation figée à l'intérieur duquel le vivant évolue et s'étoffe.

A l'inverse l'agriculture est un projet spatial nécessairement lié au déplacement, à la mobilité et au renouvellement perpétuel. L'élevage en est l'une des formes caractéristiques, les troupeaux variant entre les bâtiments, les pâturages, les parcours lorsqu'il y en a, les animaux étant très souvent mouvant dans un espace pouvant se répartir dans des périmètres très vastes (lorsqu'il y a notamment des principes d'estive). Les formes culturelles présentent quant à elles des mobilités différentes, le maraîchage se plaçant sur des temps courts de déplacement des productions et de leur renouvellement, inscrit dans des temps de rotation pouvant être nombreux sur une même année. Les cultures céréalières interviennent quant à elles très généralement dans une mobilité annuelle, alors que les cultures dites pérennes comme la vigne ou l'arboriculture s'inscrivent dans des temps beaucoup plus longs. A l'intérieur de ces cycles ou de ses mouvements déterminés, l'espace agricole est sans cesse en projection et en dynamique. L'agriculture n'est que mobilité, évolution, prévision et anticipation, et ne peut se concevoir que dans une vision évolutive et non finie, tenue dans des cycles intervenant à des échelles différentes. C'est cette dimension première qui

en assure la complexité et l'intérêt premier. L'agriculture est un paysage extrêmement riche de par cette notion, présentant un espace qui ne doit pas être uniquement pensé pour son ossature mais également compris à la base pour sa dimension de mobilité permanente et de non finalité. Elle se présente comme un processus avant tout.

L'agriculteur, ce paysagiste inconscient

Tout projet agricole est en soi et de manière indissociable un projet de paysage. Celui-ci n'est cependant pas ou peu conscient chez l'agriculteur, ou alors exprimé d'une manière tacite. Le paysage est au mieux perçu comme le résultat produit par l'agriculture mais il est rarement compris comme le moyen possible de projet. Pourtant chaque projet agricole est un projet de construction de l'espace en soi, l'agriculteur étant dans ce sens proche du paysagiste puisqu'il projette l'espace par différents moyens, le crée en permanence et le fait évoluer. Le paysagiste quant à lui se doit de pouvoir maîtriser les composantes et les dynamiques du projet agricole pour pouvoir accompagner l'agriculteur dans la pensée de cet espace, son amélioration et sa capacité de création formelle. Le paysage comme outil de projet agricole permet ainsi de le formaliser spatialement et de l'envisager d'abord comme une construction et une dynamique spatiale inscrite dans un contexte donné. Le projet agricole est un projet de paysage productif qui se doit donc d'être pensé d'abord comme tel dans une visée de potentialités, de durabilités et d'ouvertures. Ainsi l'agriculteur très souvent est accompagné de techniciens, d'agronomes, de spécialistes et parfois d'écologues dans la définition de son projet, mais il est cependant important de se rendre compte que le projet spatial peut rassembler et permettre de formaliser ces dimensions, en assurant à partir de cette vision agraire une médiation beaucoup plus large. Celle-ci peut amener à ne plus considérer le projet agricole comme un projet cloisonné mais comme un projet désormais pleinement ouvert dans une société extrêmement urbaine et dans un espace totalement partagé, tant dans ses usages que dans les regards portés sur lui. L'agriculture se doit donc de devenir un projet de paysage assumé et ouvert.



Clôture mobile pour moutons dans des estives en Savoie

L'agriculture, une matière nouvelle de projet possible

L'agriculture peut plus largement s'envisager comme une matière centrale et nouvelle de projet de paysage et de territoire, ce qu'elle commence ponctuellement à devenir. Celle-ci ne peut donc pas seulement se penser comme l'une de ses composantes ou l'une de ses « pièces » mais bien comme une vision particulière et dynamique de faire projet et de faire paysage, et ainsi de participer de manière plus complexe et de manière plus intérieure à celui-ci. Elle peut ainsi devenir une matière centrale de pensée de la ville au sens global. La mobilité et les temporalités intrinsèques au projet agricole permettent notamment de questionner le cloisonnement actuel des espaces et la vision de zones encore portée dans le projet urbain.

En terme spatial, l'agriculture peut notamment s'envisager pour sa capacité à investir les « vides » ou les délaissés, et ainsi valoriser ce que les constructions récentes, urbaines ou rurales, ont entraîné en termes d'inutilisés et d'indéfinis. Elle est ensuite une manière possible et plus large de penser le projet, en réfléchissant partout l'espace pour ses potentialités productives. La valeur agronomique des sols, les fonctionnements agraires, les déplacements, les relations entre les lieux, font que si l'on pense l'espace par ce biais les formes qui en découlent sont profondément modifiées. On ne construit pas sur des terres à forte valeur agronomique, si l'on tronque un espace agricole dans un endroit donné c'est un système beaucoup plus vaste que l'on perturbe et que l'on remet en cause par exemple.

En termes de temporalités l'agriculture permet également d'appréhender la question du projet de manière différente. L'agriculture est un moyen léger et mouvant d'investir l'espace du fait que quel est un espace en déplacement permanent. L'élevage peut notamment participer de formes qui accueillent à certains moments des usages urbains (lorsque les prés ne sont pas occupés ceux-ci peuvent être ouverts pour d'autres usages suivant des règles précises), les cultures maraîchères voire céréalières supposent nécessairement des temps de repos du sol qui peuvent intervenir dans des conceptions de parcs, d'espaces partagés ou appropriés dans ces moments pour d'autres fonctions, des espaces urbains peuvent servir à la production de fourrage, des systèmes forestiers productifs peuvent être insérés dans les espaces urbains et avoir une valeur d'ouverture. L'agriculture amène ainsi à penser l'espace dans le mouvement.

L'agriculture est aussi une manière économique et frugale de faire projet. Elle se nourrit souvent de récupération, de réemploi, de peu coûteux, et doit se comprendre dans cette visée d'économie de moyen, cette pertinence de l'utile, du possible et du faire avec. Une clôture à moutons est bien moins onéreuse qu'une haute barrière rigide, un pâturage est d'une certaine manière beaucoup plus riche qu'une pelouse très coûteuse en entretien au milieu d'un parc urbain. La ville nécessite l'agriculture, pourquoi la repousserait-elle en dehors d'elle alors qu'elle peut se construire avec elle et à partir d'elle, aboutissant à la création de formes nouvelles et partagées ?

L'agriculture est enfin une esthétique potentiellement produc-

trice d'images affirmées comme contemporaines, sobres, mouvantes, variées et riches, simples et capables d'inventions esthétiques. Elle peut participer pleinement de la création de paysages porteurs de nouvelles images. C'est aussi un travail sur le regard, celui posé sur un champ de céréales, sur un verger, un pré à vaches, une peupleraie, une vigne ou encore une culture maraîchère, et d'une certaine manière celui de l'appréhension générale de l'espace productif et de sa capacité à créer de nouveaux paysages.



Projet de paysage et d'architecture sur la ferme d'élevage de Vernand (42), principe de bandes cultivées / agence Fabriques. Maîtrise d'ouvrage : EARL de Vernand

Le besoin d'un projet agricole nouveau et d'une complète refondation face à la révolution urbaine

L'agriculture vit aujourd'hui sa révolution urbaine. Elle repose encore pourtant sur un projet formulé très largement il y a plus de cinquante ans et pensé comme complètement séparé du projet urbain. Les outils généraux qui lui sont associés datent de ce même moment même s'ils ont partiellement évolué, SAFER, primes ou soutiens à la production, alors qu'émergent de manière relativement dispersée de nouveaux moyens de projet agricole, très souvent à des échelles locales et qui en propose une totale redéfinition. L'agriculture majoritaire semble avoir suivi les problématiques générales qui lui ont fait face sans les anticiper, et n'a plus été capable dans ses politiques globales d'énoncer un projet à la hauteur des enjeux qui se présentent et à la hauteur de la transformation urbaine qu'elle vit et qu'elle vivra. Les mesures agri-environnementales ont timidement émergé sans réelle cohérence et sans compréhension claire de la part du milieu agricole général, l'agro-écologie apparaît désormais de manière floue dans les lois régissant le projet agricole et semble perçue par celui-ci sans réelles convictions. L'agriculture semble croire qu'elle peut encore se penser comme solitaire dans un contexte où sa seule revendication claire est de justifier son existence par la nécessité d'alimenter un monde de plus en plus urbain. Cette vision ne peut cependant plus suffire, l'agriculture doit faire projet et doit s'ouvrir, elle ne peut plus se penser comme cloisonnée dans un monde qui l'a totalement dépassé et dans lequel elle ne comprend plus les représentations portées sur elle, elle ne peut plus subir et tenter de suivre péniblement le projet urbain qui la domine mais être capable de proposer un projet d'ampleur assumé comme con-

temporain, environnemental, productif, partagé et pleinement participatif de la ville, où qu'elle se trouve. L'agriculture ne peut plus timidement lever la main pour montrer avec mécontentement qu'elle existe encore et proposer par saccades des mesures dispersées, elle doit totalement se refonder et porter un changement profond de formes et de représentations.

Il semble dans ce sens que l'échelle européenne qui l'encadre très largement aujourd'hui ne puisse être suffisante, alors que l'agriculture absorbe pourtant pratiquement 40% du budget européen et vit très largement d'argent public. De nouvelles échelles se définissent et de nouveaux porteurs du projet agricole apparaissent. Celui-ci est de plus en plus porté par des associations, des organismes nouveaux ou bien des collectivités locales qui prennent en charge progressivement le projet agricole par l'achat du foncier, la construction de bâtiments agricoles, par l'aide et l'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs, par la mise en place de réseaux de consommateurs et plus largement par la définition d'un nouveau partage de la responsabilité du projet productif et des échanges créés autour de lui. Cette nouvelle échelle et cette nouvelle formulation, si elles peuvent paraître parfois anodines, supposent cependant des déclenchements importants et prémices des moyens d'une nouvelle révolution de l'agriculture. L'agriculture biologique dans ce sens participe notamment de la création d'une nouvelle agriculture capable de répondre à ses enjeux. Il semble cependant important que la ville ne projette pas sur ces formes un regard fantasmé et souvent passéiste, très souvent confondu avec l'idée de nature et la quête d'un idéal précédent, mais puisse à l'inverse assumer la création d'un projet collectif moderne porteur d'images nouvelles. Il est ainsi important que l'agriculture devienne un réel projet de société partagé, assumé comme contemporain. Il sera nécessaire d'en formaliser les nouveaux outils et d'en penser la globalité comme une réelle intention, celle-ci se devant d'être capable d'accompagner la révolution urbaine de l'agriculture.



L'AUTEUR

Rémi JANIN

Rémi JANIN est paysagiste et agriculteur. Il dirige depuis 2007 avec son frère Pierre JANIN, architecte DPLG, l'agence FABRIQUES Architectures Paysages et est enseignant à l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand. L'agence est basée à Vernand dans le nord du département de la Loire, lieu de l'exploitation agricole familiale ayant servi de support de diplôme commun. L'agence FABRIQUES travaille depuis essentiellement sur des projets et études traitant de problématiques agricoles ou en milieu rural. Site internet : www.fabriques-ap.net

BIBLIOGRAPHIE

(1) Jacques Cauvin, 1998, **Naissance de l'agriculture**, Paris, CNRS

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

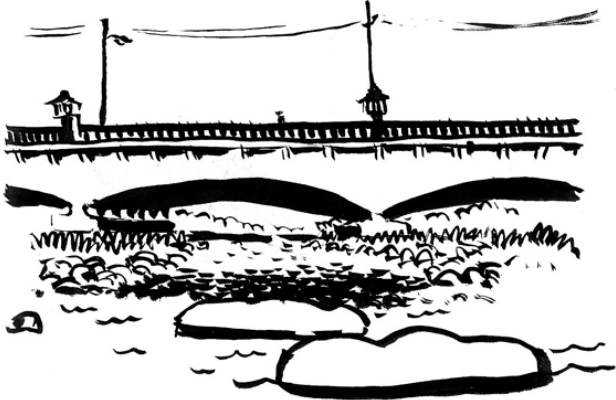
Rémi JANIN, *L'agriculture comme projet spatial*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/lagriculture-comme-projet-spatial/>

Kyoto

Croquis extraits de carnets réalisés pendant un séjour d'un an au Japon, entre 2012 et 2013. Ils ont été réalisés au hasard de promenades ou sur les lieux du quotidien, essentiellement au nord-est de la ville. Le mont Hiei et la rivière Kamo ont été les composantes majeures de ce paysage quotidien.

Par Masato Fujisaki 30 JANVIER 2014



rampegaki,
demachiyanagi
kyoto 5 sept 12



par la fenêtre, Kyoto
14 fev 2012



Ninnō-ji, Kyoto
17.09.12



vers Kiyomizudera, Kyoto
mars 2012



rivière Takano, non loin de Takaragidō - Kyoto, 14 avril 12



kyoto
Mieizan depuis Takinuwabuchi art.



vers Kiyomizudera, kyoto
mars 2012



Kamegawa river, kyoto
nov 11



L'AUTEUR

Masato Fujisaki

Masato Fujisaki est paysagiste diplômé de l'Ecole du Paysage de Blois. Il vit et travaille à Blois.

<http://colocasia.wordpress.com/>

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Masato Fujisaki, Kyoto, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/kyoto/>



sanjō x kamegawa, kyoto
17 décembre 2011